

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

DÉVELOPPEMENT EN FRANCHISE

Le choix de trois
dirigeants bretons

URBAN TRAIL DE RENNES

12 000 coureurs
attendus

N°5221

2 €
16 mars 2024
7jours.fr

**Alban
Ragani**

président
Medef 56

Le pacte morbihannais

20



Bretagne p/04

- Salon CFIA : les industriels repensent les emballages
- Développement en franchise : points de vue de trois enseignes bretonnes
- 6^e programme "Femmes Entrepreneuses" par Orange
- Carnets : Orange Grand Ouest ; Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire ; Conseil culturel de Bretagne

Ille-et-Vilaine p/10

- NG Biotech : adaptation dans le marché des tests rapides
- Diazo à Saint-Malo : la reprise par trois salariées
- En bref : Anozr Way ; DK ; Arène
- Bâtiment : Lanoë-Pollieux ; Cozy Energies
- Bulle d'Autonomie : comment aider les aidants

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5221, ÉDITÉ PAR « 7jours » SAS au capital de 54000 € ;
SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; **TÉL.** 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; **ADRESSE POSTALE** : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU **DIRECTRICE** : Olivia CLAUDEVILLE
RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; **JOURNALISTES** : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI
ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Gwénaëlle DE CARNÉ, Charles MAINGUY
RESPONSABLE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; **DIRECTION ARTISTIQUE** : David PEYS ; **MAQUETTISTE / GRAPHISTE** : Steven ISRAEL
PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; **ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS** : Angélique AUBRY, Gwénaëlle MOURIÈRE

Nous contacter : **Rédaction** : redaction@7jours.fr ; **Annonces légales** : annoncelegale@7jours.fr ; **Publicité** : publicite@7jours.fr ; **Direction** : contact@7jours.fr

N° CPPAP 0226 1 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution **HEBDOMADAIRE** : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € **ABONNEMENT 1 AN** : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



SOMMAIRE

©Sylvain Mainguy Photographie



Morbihan p/16

- Bini, la start-up remet le couvert
- Carnet : groupe Rocher
- Un nouveau site Serpe à Lanester
- En bref : Nohé ; Réparation navale à Lorient ; CDK Technologies

Grand Format p/20

- Medef 56 : rencontre avec Alban Ragani, le patron des patrons morbihannais

Expertise p/26

- Entretien avec François Desprat, nouveau président du CNAJMJ, conseil national des administrateurs et mandataires judiciaires

Art de Vivre p/30

- Urban Trail de Rennes, 6^e édition en vue
- Œnologie : tournée de vignobles en Alsace

Annonces Légales p/34



Emballage agroalimentaire Les 3R au cœur du CFIA

Dans l'industrie agroalimentaire, l'utilisation des emballages en plastique à usage unique sera révolue d'ici à 2040. Le décret d'application de la loi Agec, dit « 3R » pour Réduction, Réemploi et Recyclage, qui définit des objectifs pour la période 2021-2025, contraignant les industriels et leurs fournisseurs à s'ajuster, était au centre d'une conférence au CFIA, grand rendez-vous de l'industrie agroalimentaire qui se tenait à **Rennes** du 12 au 14 mars.

Par **Suzanne Bruneau**

Le besoin de clarification sur les normes concernant les emballages et leurs zones grises est palpable. « *Nous sommes au milieu du guet* », commente Pierre Christen journaliste, modérateur de la matinée « Écoconception des emballages et performance industrielle : les clefs du succès ». La complexité est multipliée par le nombre de normes à l'échelle européenne, « 16 » rappelle Vincent Colard, responsable R&D écoconception à Citeo, qui pilote le groupe de réflexion européen sur le projet de normalisation des emballages en plastique recyclable.

De g. à dr. : Marie-Pierre Gaillard (Léa Nature), Benoît Piette (Bluenote Pack), Pierre Christen, (journaliste modérateur), Xavier Gauthier (Agromousquetaires), Christophe Morin (PackAgile)



Face à la multiplication des réglementations, les professionnels de l'agroalimentaire s'inquiètent de la pérennité des relations avec certains fournisseurs mondiaux d'emballages : « *Vont-ils continuer à livrer la France ?* », s'interroge Xavier Gauthier, Responsable Innovation Packaging d'Agromousquetaires (4,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023).

Agromousquetaires : définir « le juste nécessaire »

Incontournable en France, le décret 3R, issu de la loi Agec, est le socle de la stratégie emballage d'Agromousquetaires. Un défi quand on sait que « *nous sommes le premier fabricant de MDD (Marque de distributeur) sur le territoire, nous faisons vraiment du made in France dans nos 55 usines dont une trentaine répartie entre la Bretagne, la Loire-Atlantique et la Normandie. La maîtrise des coûts de production est donc le premier enjeu.* » L'agro-industriel vise la recyclabilité totale, « *des emballages 100 % recyclables, en mono matériau, sans perturbateurs de tri, d'additifs ou de colorants, qui gênent le travail en centre de tri.* » Autre pilier, la « *réduction, soit la définition du juste nécessaire pour assurer la protection, le transport et la bonne utilisation du produit.* » Sur ce point, Xavier Gauthier alerte l'assemblée composée d'une centaine de professionnels : « *Il y a beaucoup de gains à aller chercher sur les emballages logistiques. Pour les palettes d'eau, nous sommes passés d'une housse à un film et avons divisé par dix l'utilisation du plastique.* » Agromousquetaires a également travaillé sur l'éco-encrage, la réduction des couleurs sur les packagings.

Les entreprises **Olga et Sill** font partie de l'association **“Pack en transition”**.

La synergie : le projet Dropack

Venue décliner son plan d'actions pour atteindre les objectifs 3R, Marie-Pierre Gaillard, responsable Projets Emballage, du groupe Léa Nature (siège en Charente-Maritime, 480 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022) croit en la synergie entre industriels. Léa Nature fait partie de “Pack en transition”, un collectif d'industriels et de prestataires qui pense l'emballage de demain. Parmi eux, deux entreprises bien connues des Bretons : Olga (35) et Sill Entreprises (29). Aux côtés de Benoît Piette, expert en écoconception d'emballages chez Bluenote Pack (Brive-la-Gaillarde), l'association de professionnels planche activement sur un projet de barquette réemployable pour les plats traiteurs et les produits laitiers, le projet Dropack. Trois matériaux vont être testés et une expérimentation devrait voir le jour en magasin en septembre 2024.

Carnet



Orange Grand Ouest

Jean-Marc **Escalettes**
quitte la direction

À la direction d'Orange Grand Ouest depuis mai 2022, Jean-Marc Escalettes, 63 ans, quitte le territoire pour prendre la tête de la direction technique et du système d'information d'Orange France, à Paris. Éric Grand, directeur des réseaux Grand Ouest depuis octobre 2023, assure l'intérim, en attendant la désignation d'un successeur, pour laquelle aucune date n'est encore communiquée. En poste depuis une dizaine d'années chez l'opérateur, Éric Grand a occupé plusieurs fonctions de direction dans les délégations régionales, à Marseille, Avignon et Saint-Denis de La Réunion. Avec son siège basé à Rennes, Orange Grand Ouest est le principal employeur privé de Bretagne. 15 000 personnes travaillent dans les unités techniques et commerciales des quatre régions de Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Centre-Val de Loire.



Développement entrepreneurial

« Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux franchisés »

Réunies dans un des sites Orange bleue de **Rennes**, les trois enseignes bretonnes B&B Hotels, l'Orange bleue et Augustin & Mariette ont présenté le modèle de la franchise pour accélérer leur développement en France et à l'international. Coup de projecteurs des professionnels sur trois avantages de la franchise.

Par Sarah Sedraoui

« Il y a toujours des opportunités en Bretagne », évoquent les directeurs de développement de B&B Hotels, l'Orange bleue et Augustin & Mariette, réunis fin février, pour un point "développement en franchises". Avec un objectif : recruter de nouveaux partenaires pour poursuivre leur croissance. Ils sont d'ailleurs présents au rendez-vous mondial de la franchise qui se déroule du 16 au 18 mars, à Paris.

Licence de marque ou franchise ?

La différence est principalement juridique. La licence de marque consiste en la "location", par un entrepreneur (le licencié), d'une marque élaborée et protégée par une enseigne (le concédant). La franchise, quant à elle, intègre une licence de marque (la transmission de signes distinctifs) mais va plus loin : le franchiseur doit transmettre au franchisé un savoir-faire qualifié dans le contrat comme "identifié, secret et substantiel".

1. Indépendance dans un groupe

Développer son business en franchises offre de nombreux avantages. La franchise (ou la licence de marque) permet également une dynamique de réseau d'entrepreneurs indépendants, investis dans leur point de vente. Une logique qui a fait ses preuves, comme en atteste B&B Hotels, groupe finistérien fondé en 1990, aux 770 hôtels dans quinze pays, « toujours à la recherche de nouveaux franchisés car l'hôtellerie est un secteur en pleine expansion, avec de plus en plus de déplacements », précise Arnaud Lemonnier, directeur de développement. Le Groupe veut poursuivre sa dynamique et passer de 400 hôtels aujourd'hui en France, à entre 600 et 800 en 2030. Pour cela, sa stratégie de développement repose sur la proportion 25% en franchise et 75% en succursales, avec des gérants mandataires en grande partie. Pour accompagner cette croissance, « les profils recherchés sont principalement des "serials entrepreneurs" qui ont d'autres activités ». La durée du contrat de franchise de l'hôtelier est de dix ans, et le coût d'un hôtel : 3,5 à 4 millions d'euros, quand la redevance s'élève à 8% du chiffre d'affaires mensuel.

2. « Être Breton est différenciant »

Le modèle permet aussi une vitesse de déploiement sur le marché, tout en limitant la capacité de réaction de la concurrence grâce à un maillage de territoire efficace. « C'est différenciant d'être Breton, lorsque l'on se présente en tant que tel, car nous sommes une région assez aimée ailleurs en France. L'idée est d'offrir un accompagnement personnalisé », précise Clément Collet, directeur du développement chez l'Orange bleue, réseau aux 400 salles de fitness en France et en Espagne, fondé en 1996 à Rennes (1 200 collaborateurs et 350 000 adhérents). À l'Orange bleue, le porteur de projet est ainsi accompagné par un chargé d'implantation dédié à son projet. Preuve du succès de son modèle économique et de la confiance de ses partenaires : 51% d'entre eux ont plusieurs salles (multilicenciés) et « l'objectif est d'atteindre 75% en 2027 ». Pour ouvrir une salle Orange bleue aujourd'hui, l'investissement global est de 350 000 euros.

3. Coûts réduits

Le choix du modèle de franchise (ou licence de marque) facilite le financement du réseau commercial. Le franchiseur multiplie les points de vente et assure le développement rapidement en limitant les coûts humains et de structure, tout en s'affranchissant des investissements qui en relèvent habituellement. BC-Cap, groupe agroalimentaire aux deux réseaux (Augustin et Mariette) basé à Châteaugiron, fabrique et distribue ainsi la majorité de ses produits de boulangerie et de pâtisserie, grâce à un outil industriel limitant les coûts pour les franchisés. Avec 45 boutiques, BC-Cap « mise d'ailleurs sur le modèle en franchise pour accélérer le développement », évoque Régis Halbert, directeur du développement Augustin et Mariette. Cela, en proposant sur le marché de la boulangerie et du snacking « deux offres distinctes et complémentaires ». Le Groupe veut ouvrir dix franchises et dix succursales par an, l'investissement global pour une franchise étant de 400 000 euros, hors droit au bail et murs.

Carnet



Caisse d'épargne Bretagne Pays de Loire

Elsa Mignani rejoint le directoire

En février 2024, Elsa Mignani a rejoint la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire en tant que membre du Directoire, en charge de la Banque du Développement Régional. Ce pôle rassemble ainsi les marchés des entreprises, des institutionnels, des grands comptes, l'immobilier professionnel, l'ESS, et la banque privée pour les dirigeants. Diplômée de l'EDHEC et de la London School of Economics and Political Science de Londres, Elsa Mignani a commencé sa carrière dans le conseil en fusions-acquisitions, intégrant le Groupe BPCE en 2012. Elle a ensuite rejoint la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes (CERA), où elle a exercé différentes fonctions, notamment celle de directrice corporate, en charge du marché des entreprises et de l'ingénierie financière. Acteur bancaire mutualiste, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, ce sont 361 agences et 14 centres d'affaires, 2 700 collaborateurs au service de 1,4 million de clients, dont 474 400 sociétaires.

Femmes Entrepreneuses

Orange

présente sa nouvelle promotion

Par **Suzanne Bruneau**

Déjà plus de 500 femmes ont été accompagnées au cours des cinq premières saisons de "Femmes Entrepreneuses" par le groupe Orange, partout en France, dont 38 en **Bretagne**. Cinq créatrices bretonnes, représentant quatre entreprises, viennent d'intégrer la sixième session du programme, pour dix mois.

Pour accompagner ces créatrices en phase d'amorçage ou développement, Orange décline un programme sur-mesure, faits d'atelier et de mentoring de cadres dirigeants du groupe (15 000 salariés dans le Grand Ouest, dont 5 000 à Rennes). Cette année, le parrain de la promotion est Alain Siksik, program management officer : « *L'entrepreneuriat est vertueux. C'est un privilège, en tant que salarié, de pouvoir accompagner des gens passionnants.* » Les quatre entreprises bretonnes retenues sont :

Joséphine de Geyer et Marie Villena, Les SuperActifs (Rennes, 35)

La plateforme numérique lancée en 2022 met en relation des particuliers avec des retraités en recherche de lien social et de complément de revenus, pour des missions de bricolage, garde d'enfant, jardinage ou autres. Les cofondatrices, l'une ancienne avocate et l'autre ingénieure, annoncent 1 600 utilisateurs, dont 45 % sont Bretons. Une nouvelle version du site verra le jour en mai de cette année.

Le syndrome de l'impositrice a encore de beaux jours devant lui. 10 % des start-up en France sont fondées par des femmes, recueillant seulement 7 % des levées de fonds.

Principal frein pour se lancer exprimé par les créatrices : « *Est-ce que j'en suis capable ?* » À l'image de Maëva Tiger de Fée ta potion : « *J'espère gagner en confiance en moi et en ce que je fais.* » De la même manière, elles sont plusieurs à témoigner des barrières qu'elles s'imposent sur la fixation d'un juste tarif pour leur prestation ou produit. « *Vous êtes au bon endroit* », lance Nelly Simoes, responsable du programme Orange.

Typhaine Fox, Eizhy (Hénon, 22)

Après 20 ans de salariat, Typhaine Fox veut « *faire sa part* ». À la tête de sa start-up industrielle avec son frère depuis 2020, elle valorise les végétaux délaissés pour les transformer en litière, végétale et compostable, pour animaux de compagnie, les élevages, mais aussi en absorbant pour toilettes sèches. « *En France, il y a 15 millions de chats dont la litière pèse pour 3,5 % des déchets ménagers.* » D'où l'idée de proposer un produit plus vertueux.



L'unité de production de 3 000 m² a été installée à Hénon, sur une ancienne friche industrielle, avec des machines de seconde main. Le volume de production annuel est de 1 000 tonnes. 600 tonnes sont, pour l'heure, commercialisées dans une centaine de points de vente. « *Nous avons aussi un partenariat avec la coopérative Le Gouessant pour de la litière avicole.* »

Maëva Tiger, Féé ta potion (Rennes, 35)

À 28 ans, l'ancienne conseillère bancaire a créé sa gamme de produits capillaires bios et naturels. Elle commence dans sa cuisine à élaborer les formules, en obtient la validation auprès d'un laboratoire et d'un toxicologue. La commercialisation commence fin 2022, auprès de boutiques spécialisées, de salons de coiffure et sur son site internet. Son laboratoire, dans lequel elle travaille encore seule, est basé à Saint-Grégoire. « *J'étais enceinte, femme active avec les cheveux bouclés, je me suis dit qu'il fallait créer une routine facile pour mes cheveux.* »

Maud Rouillard, Dénéo (Rennes, 35)

Avec son associé, Maud Rouillard a mis sur pied, en 2021, une plateforme numérique sport-santé à destination des professionnels (comme les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes, les médecins...), des établissements de santé et sport-santé (maison sport-santé, centre de réadaptation...) mais aussi des patients. L'objectif est de faciliter le suivi du parcours de soins et de permettre au patient de bénéficier d'accompagnement en activité physique. La solution SaaS bénéficie du soutien du ministère des Sports et de l'Agence régionale de santé. 300 établissements et 18 000 patients sont déjà utilisateurs.

De g. à dr. : Typhaine Fox, Eizhy ; Maëva Tiger, Féé ta potion ; Maud Rouillard, Dénéo ; et Joséphine de Geyer, Les SuperActifs.



Carnet



Conseil culturel de Bretagne

Ronan Coignard, président
Stéphanie Le Cam, vice-présidente

Après la démission de la présidente Rozenn Milin fin janvier, et du vice-président Hervé Richardot en novembre 2023, le Conseil culturel de Bretagne (CCB) a renouvelé sa gouvernance. Dans cette structure unique en France, où siègent 70 membres issus du monde artistique, culturel, patrimonial et linguistique de la Bretagne historique, se sont confrontés militants de la langue et de la culture bretonnes et défenseurs des différentes cultures en Bretagne.

- **Ronan Coignard** est élu président : vice-président à Ploërmel Communauté, il représente Patrimoines de Bretagne au CCB.
- **Stéphanie Le Cam** devient vice-présidente : universitaire à Rennes 2, directrice de la Ligue des auteurs pros, ou encore présidente du cn2pi - le concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle -, elle siège comme personnalité qualifiée au CCB.

Les autres membres du bureau :

- **Yves-Marie Debre-Salaun** (Diwan Breizh)
- **Anita Rouault** (CAC SUD 22)
- **Rozenn Le Roy** (Kenleur)
- **Jean-Marie Goater** (association des maisons d'édition en Bretagne)
- **Sophie Lathuillière** (Fédération des offices de tourisme de Bretagne)
- **Alain Treussier** (Nautisme en Bretagne)
- **Chantal Guittet** (Le Fourneau)
- **Tudi Kernalegenn** (Bretagne Culture Diversité).

NG Biotech La reconversion post-Covid

Par Suzanne Bruneau

Après une croissance hors du commun en période Covid, le spécialiste des tests rapides de **Guipry-Messac** a dû gérer la décroissance. En dépit de cette adaptation, NG Biotech enregistre une hausse d'activité sur sa gamme historique et sera le fer de lance d'une filière française de tests de diagnostic de maladies infectieuses émergentes, en collaboration avec le CEA et l'AP-HP*. Entretien avec Milovan Stankov-Puges, PDG et cofondateur de NG Biotech.

Après la vague du Covid, pendant laquelle vous avez fabriqué des autotests, où en est l'entreprise ?

Milovan Stankov-Puges. La forte croissance pendant la phase Covid a été une période extra-ordinaire. Nous avons dû mettre en place une nouvelle organisation et un deuxième site de production de façon très réactive. Notre chiffre d'affaires a été multiplié par 10 (de 3 millions d'euros en 2019 à 41,7 en 2021, Ndlr). C'est avec cette même réactivité que nous avons dû gérer la diminution des commandes



Milovan Stankov-Puges

« Notre **gamme historique**, les tests de **résistance de bactéries** aux antibiotiques, est **en croissance de 20 %** chaque année. »

dès 2022 et la restructuration. Notre plan d'économies s'est étalé sur plusieurs mois. Avant le Covid, nous étions 30. Nous sommes passés de 250 personnes au moment du pic de production des tests Covid, à 50 personnes aujourd'hui. Nous rapatrions le deuxième site de production sur le site historique. Avec mes associés, nous avons toujours anticipé. Nous savions que le Covid ne durerait pas éternellement donc nous n'avons jamais pris de décision qui aurait pu mettre en péril l'entreprise. En revanche, cela nous a permis d'investir

dans des moules pour nos pièces plastiques qui étaient fabriquées en Asie et le sont maintenant dans le Morbihan, chez Albea.

Comment se porte l'activité aujourd'hui ?

MSP. Nous avons encore quelques très petites commandes de tests Covid mais très à la marge, nous ne l'intégrons pas au business plan. Notre gamme historique, les tests de résistance de bactéries aux antibiotiques, est en croissance de 20 %



chaque année. Cela représente 70 % de notre activité. Nous commercialisons 800 000 tests par an, via des distributeurs, auprès des laboratoires de biologie des hôpitaux dans 70 pays. Nos principaux marchés sont l'Espagne, l'Italie, la Chine, les États-Unis et le Brésil. Nous travaillons sur des innovations qui vont permettre de s'affranchir de la bactérie et de faire le test directement sur les urines. L'antibiorésistance est une autre pandémie, silencieuse, qui fait 5 millions de morts par an dans le monde. Un chiffre qui pourrait doubler à horizon 2050.

Quels sont vos développements ?

MSP. Nous venons de lancer, dans seize pays, un autotest de grossesse sanguin, qui prélève une goutte sur le bout du doigt, avec une fiabilité de laboratoire. Pour atteindre cette nouvelle cible, il faut le bon distributeur qui connaît la santé des femmes et le secteur des pharmacies. Si ce produit pèse 10 % de notre activité pour le moment, nous pensons que cela pourrait

Le test de grossesse NG Biotech



grimper à 50 %. Nous menons aussi des études afin de lancer nos tests d'antibiorésistance pour les bovins et les animaux de compagnie. Enfin, dans le cadre de France 2030, nous travaillons, avec le CEA et l'AP-HP, sur le projet DiagRaMIE qui vise à développer une filière française de tests immunologiques rapides de diagnostic in vitro de maladies infectieuses

émergentes et agents de la menace bioterroriste ; par exemple, la variole du singe, le champignon mortel *Candida auris* et les risques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques).

**CEA et l'AP-HP : Commissariat à l'Énergie atomique et Assistance Publique - Hôpitaux de Paris*



100 % personnalisable.
100 % pour vous.
100 % Sprinter.

Avec près de 600 options et 1 700 configurations, le Sprinter s'adapte à vos besoins, du volume de chargement à la boîte à gants. Quel que soit votre métier, il y a forcément un Sprinter fait pour vous.

Votre Sprinter benne et coffre à partir de

743€ HT⁽²⁾/mois⁽¹⁾

avec apport de 8000€ HT⁽²⁾

ServiceCare Complete +

Complémentaire financière et assurance décès inclus

 Van ProCenter



BPM Pro

BPM Pro Rennes : 60 rue de la Rigourdière 35510 CESSON SEVIGNÉ - 02 99 83 77 83

BPM Pro St Malo : Les Sept Pertuis 35400 SAINT MALO - 02 99 81 77 78

(1) Simulation pour Sprinter Châssis Cab 37.35T PROPU avec Banquette passager avant à 2 places - Stabilisation Niveau 1 - Superstructure réhaussée - Batterie Supp. sous le passager 92 AH - Relais de coupure pour batterie supplémentaire - Rééquipement panneau de contacteurs - MBUX Système multimédia à écran tactile 7 pouces - Prise électrique de remorque, à 13 broches - Barrette de raccordement électrique - Couvercle rabattable pour vide-poche central - Climatiser semi-automatique tempmat - Détecteur de pluie - Combiné d'instruments avec visuel couleur - Feux de position latéraux - Pack benne - Benne montage dans réseau JPM - Opération commerciale Sprinter Benne - Traverse arrière vissée - Prééquipement pour charge remorque jusqu'à 3500 KG - Tissu de sièges arctico noir - Blanc arctique, au tarif conseillé du 28/11/2023 de 44 660,00 € HT(2) financé en crédit-Bail Ballon avec un 1er loyer de 8 000,00 € HT(2), 59 loyers de 742,56 € HT(2) et une option d'achat de 14 016,81 € HT(2), coût total emprunteur : 57 655,95 € HT(2) hors prestation et assurance ou 65 821,95 € HT(2) avec assurance Décès (D), assurance Perte Financière (PF), MB ServiceCare Entretien Complet (42000 km). Simulation susceptible de devenir une offre, réservée aux professionnels, hors ventes groupées et loueurs, valable sur ce véhicule commandé jusqu'au 28/02/2024, sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 7 avenue Niépce - 78180 Montigny-Le Bretonneux - RCS Versailles 304 974 249, N°ICS FR77ZZ149071, ORIAS n° 07009177 (www.orias.fr). Assurance matériel : La garantie Perte Financière (PF) résulte de la souscription par Mercedes-Benz Financial Services France à la police d'assurance N° 842.4133 auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, RCS Le Mans N° 775652126 Société d'assurance mutuelle et MMA IARD, S.A. au capital social de 537.052.368 €, RCS Le Mans 440 048 882 ayant leurs sièges sociaux au 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 et régies par le Code des Assurances. Assurance décès : La protection des personnes résulte d'un contrat d'assurance groupe n° 4.592 souscrit par Mercedes-Benz Financial Services France auprès d'AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterres - AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - Entreprises régies par le Code des assurances dont les sièges sont situés : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex.

(2) TVA au taux en vigueur en sus. Document non contractuel. Informations fournies à titre indicatif.

Communication Diazo

nouvelle direction, stratégie!

Par Charles Menguy

Fin 2023, Diazo, entreprise **malouine** qui accompagne les professionnels ou les particuliers dans leur communication, a été cédée à trois de ses salariées, après avoir été placée en redressement judiciaire. Avec elles, une page se tourne et une nouvelle stratégie se dessine.

« **N**ous allons vers une issue fatale. » En 2020, Pauline Le Roux, alors comptable dans l'entreprise Diazo, qui propose, entre autres, de la création graphique et web, de l'impression et de la signalétique, ne peut que constater les difficultés du groupe malouin. En janvier 2020, c'est l'installation dans de nouveaux locaux, dans la zone Atalante, et un investissement estimé à 1,2 million d'euros. Le déménagement alourdit la facture de près de 50 000 euros. La crise Covid arrive alors comme un couperet. « *Les charges continuaient, mais l'activité était au ralenti* », résume Pauline Le Roux. En 2022, les premières échéances tombent pour rembourser le prêt de 250 000 euros garanti par l'État. Diazo est placé en redressement judiciaire en septembre. Un an plus tard, en décembre 2023, le groupe est repris par trois de ses salariées : Maud Gesnouin et Emmanuelle Ybert, du service commercial, ainsi que Pauline Le Roux.

Pour convaincre le tribunal, celles qui sont devenues les co-dirigeantes ont proposé une stratégie « *qui renoue avec l'ADN de Diazo* », appuie Pauline Le Roux. Comment ? En ouvrant les portes de l'entreprise au public, avec la mise en place d'un showroom et, prochainement, d'un espace libre-service donnant accès à des ordinateurs pour imprimer ses documents.



Pauline Le Roux, Emmanuelle Ybert et Maud Gesnouin sont les trois co-dirigeantes de Diazo.

Innovation et digital

Conscientes qu'elles évoluent dans un milieu concurrentiel, les co-dirigeantes axent aussi tout un pan de leur stratégie vers l'innovation. Début février, elles étaient au salon C!Print, à Lyon, pour mener une veille, tisser un réseau et découvrir les nouveautés technologiques. Elles ont également noué des partenariats avec des écoles et accueillent trois stagiaires en

communication digitale et audiovisuelle. « *Nous menons une communication sur les réseaux sociaux, ce qui était absent jusqu'à présent. Or, cela a une vraie plus-value et nous en ressentons déjà des effets positifs* », remarque Emmanuelle Ybert. Une page se tourne pour Diazo et ses co-dirigeantes ne manquent pas d'idées.

Diazo est un studio de création comptant douze salariés et proposant des prestations en PAO, reprographie numérique, impression grand format et offset, signalétique et enseignes, home déco et personnalisation. Avant la crise et la reprise par le trio de dirigeantes, le chiffre d'affaires avoisinait les 1,8 million d'euros et quelque 600 clients.

Anozr Way annonce une levée de 6 millions d'euros

La start-up rennaise Anozr Way, spécialiste de la cybersécurité, annonce une levée de fonds de 6 millions d'euros. Après un premier tour de table de 2 millions d'euros en 2021, cette augmentation de capital est faite auprès du fonds VC européen, Hi Inov-Dentressangle, spécialiste de la tech B2B. Elle est aussi souscrite par ses investisseurs historiques (Breizh Up géré par UI Investissement et BNP Paribas Développement). La banque d'affaires Clearwater International a mené le tour. L'objectif de Anozr Way, qui a connu une croissance de +171% en 2023, est d'accélérer son développement à l'international via 30 recrutements d'ici à la fin 2024, qui compléteront l'équipe déjà composée de 30 personnes. Fondée par Alban Ondrejcek, ancien officier des services de renseignement français et Philippe Luc, ancien dirigeant dans le secteur de l'assurance, la start-up permet de maîtriser l'empreinte numérique des dirigeants d'entreprises et de leurs équipes, principale porte d'entrée des cyberattaques.

Philippe Luc CEO and Alban Ondrejcek, CTO, cofondateurs



L'équipe d'Arène, de g. à d. : Juliette Huchet, Charlotte Cloarec, Rose Bourgeois, Marie Fillâtre, Dawid Brzoska,



L'agence Release devient Arène

Fondée il y a quinze ans, Release, agence rennaise de relations presse et influence digitale, change de nom et devient l'agence Arène. Reprise et dirigée depuis 2017 par Marie Fillâtre, la structure affiche une croissance de +15 % en 2023, (410 000 euros de chiffre d'affaires et cinq collaborateurs). Ce changement d'identité, « plus cohérente avec la dynamique portée depuis mon rachat il y a sept ans », accompagné d'un nouveau site internet, correspond à un besoin « urgent de moderniser notre image », selon Marie Fillâtre. Arène est en lien avec de nombreuses marques bretonnes et nationales : Midas, Kercadélaç, EDF, Groupama Loire Bretagne, Le Gall, Le Petit Basque et Compagnie Artique, issues du groupe Sill, France Travail Bretagne, Innoval, la Compagnie régionale des commissaires aux comptes Ouest Atlantique, Secob, Archipel habitat, Coop de Construction, Joncoux. En 2023, les boulangeries Augustin & Mariette et Maison Morisseau ont aussi rejoint Arène, ainsi que le groupe Maintenant (Collectif Tactique). Récemment, elle a également remporté les relations presse de Keredes et l'appel d'offres Paris habitat.

DK rachète Bilobay pour décarboner la communication

DK, (basée à Rennes, douze collaborateurs), plateforme de mesure et de réduction de l'empreinte carbone générées par la communication et tous types de médias, a annoncé l'acquisition de l'agence strasbourgeoise Bilobay, son concurrent direct.

Jusqu'à présent, DK mesurait les activités de publicités et communication sur les supports digitaux, la presse, la télévision et la radio. Cette acquisition lui permettra d'inclure davantage l'étude des émissions associées aux activités marketing multimédias, en amont et en aval. Créé en 2021, DK veut impliquer le monde de la communication et de la publicité dans la préservation des ressources de la planète, en mesurant et en réduisant son empreinte environnementale.

En pleine croissance, la société vient de créer un département Audit et Conseils et a annoncé l'ouverture de son activité en Allemagne. « Cette acquisition renforce notre positionnement en tant que partenaire global des marques et de leurs agences, pour l'analyse carbone de leurs activités de communication », précise Adrien Galerneau, président et fondateur de DK.



Ercée-en-Lamée Changement de direction chez Lanoë-Pellieux



Céline et Nicolas Pellieux ; Christian et Odile Lanoë

Après 43 ans dans la couverture, à Ercée-en-Lamée, Christian Lanoë part en retraite et passe la main à son associé, Nicolas Pellieux, qui l'avait rejoint à la co-gérance de l'entreprise en mars 2018.

L'entreprise Lanoë-Pellieux est bien connue sur le secteur. « J'ai encore fait hier plusieurs ramonages chez des clients que je suis depuis plus de 30 ans », explique Christian Lanoë, qui a passé sa vie sur les toits, jusqu'à la veille de son départ en retraite. « Sans mon épouse Odile, qui a géré la comptabilité de l'entreprise pendant 33 ans, je ne me serai pas installé. Aussi je tiens à la remercier vivement. »

À 35 ans, son successeur est dans le métier depuis 19 ans, il poursuivra l'activité avec l'apprenti qu'il forme, et sera épaulé par son épouse Céline Pellieux sur la partie administrative. Ils travaillent l'ardoise et le zinc, pour la rénovation ou l'extension de maisons. « Nous entretenons et rénovons aussi les toitures de bâtisses comme des châteaux, des tourelles, des manoirs... Et celles des bâtiments communaux tout autour de Ercé-en-Lamée. » Au 1^{er} mars, l'entreprise déménage à Chanteloup au 352, les 4 Routes.

Maen Roch Cozy Elec devient Cozy Energies

Passionné de rénovation, Cyrille Dezandre s'est formé en électricité, il y a maintenant six ans. C'est ainsi qu'il s'est installé, en 2018, à la Selle-en-Coglès. Après cinq années de travaux d'électricité, il a repris, fin 2023, l'activité de Cedric Bourdet en plomberie chauffage, et a déménagé dans la ZA de la Croix-Etêtée, à Maen Roch.

« Mes clients cherchaient souvent un artisan pour des travaux de plomberie et de chauffage. J'ai donc saisi l'opportunité de poursuivre l'activité de Cédric Bourdet avec ses deux salariés très qualifiés. » En janvier 2024, l'entreprise est ainsi devenue Cozy Energies et réalise tous les travaux de plomberie, chauffage, électricité et énergies renouvelables en neuf, mais aussi en rénovation. L'entreprise fait de la rénovation de salles de bains, mais aussi de l'installation de climatisations réversibles et de la pose de bornes électriques. En cours de qualification Qualipac, Cozy Energies va développer l'installation de pompes à chaleur en rénovation.

L'entreprise travaille pour des particuliers, des maîtres d'œuvre et courtiers en travaux. Ses clients apprécient la qualité du travail et les conseils de Cyrille Dezandre pour s'adapter au projet.



Cyrille Dezandre

Bulle d'Autonomie

« Adapter l'environnement de travail pour les aidants »

Par Sarah Sedraoui

Fondée en mars 2020, Bulle d'Autonomie commercialise une offre de soutien et de prévention de l'épuisement aux aidants en BtoB et BtoC. Avec trois salariés, une associée et quatre coordinatrices, l'entreprise vient tout juste de s'installer dans ses nouveaux locaux, au **Rheu**, (pépinière d'Orchis) après un passage par le Village by CA. Laura Candas, la présidente et fondatrice, fait un point sur la situation de son entreprise, qu'elle souhaite structurer.

« **D**e nombreuses personnes vivent une double vie mais n'en parlent jamais. » C'est pour remédier à cette situation et à la fatigue qui en découle que Laura Candas a eu l'idée de créer bulle d'Autonomie en 2020. Un Burn-Out après avoir travaillé plus de dix ans en tant que cadre responsable pour un service d'aide à domicile : « Il y avait de nombreuses difficultés et je ne pouvais pas apporter de changements. Alors j'ai décidé de créer ce changement, avec ma propre entreprise », précise la jeune dirigeante. L'objectif ? « Mettre à profit les compétences acquises durant mon parcours et changer l'environnement de travail pour les aidants. » Et ils sont nombreux : 11 millions d'aidants en France, dont 66 % à avoir une activité à côté.

Au niveau national, 20 % des salariés sont des aidants et 5 % demandent à leur tour de l'aide : « C'est à l'entreprise d'entamer un processus d'accompagnement, car ils ont peur d'être jugés et que cela ait un impact sur leur carrière. » Au-delà du bien-être des employés, c'est aussi une question de productivité. « Sachant que le coût du désengagement d'un salarié serait de 14 000 euros par an pour l'entreprise selon l'Ibet (indice de bien-être au travail), Bulle d'Autonomie permet aussi un gain de productivité. »



Samsic, Groupama, MBA mutuelle et Bouchers Service

Pour initier une démarche dans les entreprises, Bulle d'Autonomie propose de mener un diagnostic social anonymisé, pour repérer, entre autres, le nombre de salariés aidants. Elle met aussi en place des temps de sensibilisation pour aborder la notion de l'aidance, ou encore organise du soutien organisationnel et administratif pour réduire la charge mentale des salariés qui se retrouvent dans cette situation.

Et le service attire. « Je travaille déjà avec le groupe Samsic, Groupama, MBA mutuelle, Bouchers Service et nous sommes en pourparlers avec d'autres entreprises », soit une trentaine de personnes accompagnées sur l'application. La plateforme contient aussi des podcasts et des expertises, proposées par Grace Dos Santos Vasco, psychologue de la santé et associée de Bulle d'Autonomie. « Nous aimerions ajouter des fonctionnalités, notamment un système de centralisation pour tous les professionnels qui gravitent dans la vie de l'aidant et de la personne aidée. »

Bulle d'Autonomie est en développement et vise les 110 000 euros de chiffre d'affaires d'ici à la fin de l'année 2024.

Réduction des déchets **Bini,** la start-up qui remet le couvert



Par Djamel Bentaleb

Fondée à **Vannes** en 2020 par Alice Abeille et Perrine Motte, la start-up Bini a mis sur le marché, des couverts et des lunch box éco-conçus et fabriqués en France. L'entreprise a séduit de grandes enseignes et des business-angels qui ont mis un million d'euros sur la table en septembre dernier.



Alice Abeille et Perrine Motte, créatrices et dirigeantes de Bini

Les chiffres du jetable en France :

5 millions de repas sont pris à emporter chaque jour en France. **220 000** tonnes, c'est le poids total de tous les emballages jetés chaque année en France dans le secteur de la restauration rapide. **9%** du plastique utilisé est recyclé, et **2/3** de nos déchets sont enfouis ou incinérés. **2040**, c'est l'horizon fixé par la loi AGEC pour sortir du plastique à usage unique.

Monoprix, Société Générale, Sodexo, TGV Inoui... Autant de références de prestige pour les « *deux entrepreneuses engagées* » après moins de trois ans d'activité. Au total, ce sont plus de 600 000 personnes qui ont adopté leurs kits de couverts fabriqués à partir de déchets de fibres de bois provenant d'une scierie. Un plastique biosourcé, également composé d'un polymère naturel, obtenu à partir d'huiles recyclées de restaurant. Cette matière naturelle à 98% vient de Suède et les couverts sont fabriqués à proximité d'Angers (Maine-et-Loire). Les deux fondatrices estiment qu'elles ont, à ce jour, évité la fabrication de plus de 25 000 tonnes de futurs déchets en plastique grâce au lancement du Bini Kit en 2021.

Non polluant, solide et recyclable

« *Ce bioplastique est une matière assez récente qui nous a très vite séduites*, dit Perrine Motte. *Elle ne contient aucune substance polluante en plus d'être solide et recyclable facilement.* » L'entreprise annonce également un projet social en mettant en avant le travail réalisé par l'Esat auquel elles font appel. « *Nous avons l'ambition d'avoir le moins d'impact possible sur l'environnement et le plus possible en termes sociétaux* », disent-elles.

La gamme Bini s'élargit

Grâce à la levée de fonds d'un million d'euros réalisée en septembre dernier, Bini commence à élargir sa gamme de produits fabriqués en France, dans des matériaux responsables et accessibles à tous, « *adaptés aux mangeurs, mais aussi aux contraintes des restaurateurs et aux besoins des entreprises.* » La société compte actuellement huit salariés et ne devrait pas s'arrêter là.

Carnet



Yves Rocher

Alexandra Ferré nommée au comité de direction

À 26 ans, Alexandra Ferré, directrice impact et RSE du groupe Rocher (2 300 points de vente, 6 800 salariés et 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires), intègre le comité de direction. Elle a rejoint le Groupe en 2019 pour développer les programmes de mobilisation et la certification B Corp au sein de l'équipe "mission et impact", nommée en 2022 directrice des équipes Impact & RSE. Alexandra Ferré est diplômée de Sciences Po Bordeaux et titulaire d'un master de recherche en relations internationales. Elle s'est ensuite orientée vers l'évaluation de l'impact environnemental et sociétal des entreprises à la Middlebury Institute of International Studies de Monterey (États-Unis). Elle est marraine de la promotion 2021 des Pépites Vertes, réseau des jeunes professionnels engagés pour la transition écologique et sociale. En 2023, elle est nommée dans le classement de Positive Planet & Les Échos Start des 35 "leaders positifs" de moins de 35 ans, et dans le palmarès des leaders responsables du Hub Institute.

CITROËN C3 ORIGIN LA GRANDE TOURNÉE

**4 ANS DE GARANTIE
ET ASSISTANCE OFFERTS**

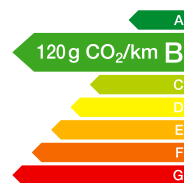
À partir de

89€
/mois⁽¹⁾

Après un premier loyer de 3 500 €
Location longue durée 48 mois/40 000 km
Garantie & Assistance OFFERTES pendant 4 ans !
Sans condition de reprise

CITROËN présente TotalEnergies Modèle présenté:

C3 PureTech 83 ch boîte manuelle YOU avec peinture Rouge Elixir, 1^{er} loyer de 3 500 € suivi de 47 loyers mensuels de **105€**, incluant l'assistance et l'extension de garantie offertes pour 48 mois et 40 000 km (au 1^{er} des deux termes échu). Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Exemple pour la Location Longue Durée sur 48 mois et 40 000 km d'une Citroën C3 PureTech 83 ch boîte manuelle YOU neuve, sur stock, hors option, 1^{er} loyer de 3 500 € suivi de 47 loyers mensuels de 89 €, incluant l'assistance et l'extension de garantie offertes pour 48 mois et 40 000 km (au 1^{er} des deux termes échu). Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable valable jusqu'au 31/03/24, réservée aux particuliers pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, dénomination commerciale Stellantis Finance & Services, SA au capital de 138 517 008 € - 317 425 981 RCS Versailles - 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy - N° ORIAS : 07004921 (www.orias.fr).



**CONSUMMATIONS MIXTES DE CITROËN C3 :
WLTP DE 4,5 À 6,0 L/100 KM.**

AUTOMOBILES CITROËN - RCS PARIS 642 050 199

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

Sécurisation Serpe ouvre un nouveau site à Lanester

Implantée depuis sa création en 1976 dans le Morbihan, et devenue leader sur le marché français de la protection périmétrique des sites sensibles, Serpe vient d'inaugurer un nouveau site équipé d'un laboratoire R&D à **Lanester**.

Eryma (la marque sûreté) et Serpe (systèmes connectés), c'est la conception d'une large gamme de clôtures et d'équipements électroniques et mécaniques, pour répondre aux besoins de sécurisation des sites sensibles en France et à l'international.

Ce nouvel équipement à Lanester, qui accueille les 45 collaborateurs de l'entreprise, est dimensionné pour accompagner la forte croissance attendue sur la période 2024-2030. Un laboratoire est dédié à l'innovation dans les domaines de la cybersécurité, de la mécanique, de la détection électronique et de l'informatique embarquée.

Le site de Lanester est également doté d'une piste d'essais et de démonstration, afin de faire découvrir aux clients les différentes solutions proposées en situation. « Nous sommes ravis de l'ouverture de cette nouvelle implantation à Lanester, qui vient opportunément renforcer, à la fois nos capacités d'innovation et nos moyens commerciaux sur des marchés en forte croissance en France et à l'international », déclare Florian Barbier, directeur des opérations de Serpe.



Inauguration en présence de Xavier Vignon, président du groupe Sogetrel et de Florian Barbier, directeur des opérations de Serpe ; la députée Lysiane Métayer, commission de la défense et des forces Armées, présidente du Groupe d'études Industries de défense ; Rose Morellec, 1^{re} adjointe au maire de Lanester ; Pascal Le Liboux, vice-président de l'Agglomération de Lorient en charge du développement économique; Général de corps d'armée Hubert Bonneau, commandant de la Zone de défense et de sécurité Ouest de la gendarmerie nationale; et Alban Ragani, président du Medef Morbihan.

Acteur de la protection des sites sensibles

La gamme d'équipements électroniques répond aux besoins des installations nucléaires, pétrochimiques, pénitentiaires ou militaires, nécessitant l'installation de clôtures périmétriques sécurisées de plus en plus sophistiquées et connectées. La sécurisation de site est aussi à destination de certaines administrations ou entreprises des secteurs du transport, de l'énergie ou de la santé, considérées comme des OIV (Opérateurs d'importance vitale) ou des OSE (Opérateurs de services essentiels). Des sites sensibles tenus par

la loi de mettre en place des solutions garantissant la sécurité physique et la cybersécurité des installations.



Florian Barbier,
directeur des opérations
de Serpe

La marque Eryma est intégrée depuis 2017 au Groupe Sogetrel, acteur reconnu sur les marchés de la sûreté électronique et des solutions digitales. Serpe compte 600 sites sensibles protégés dans plus de quinze pays, avec 2 000 km de clôtures périmétriques intelligentes et 100 000 capteurs déployés. L'entreprise a déjà déposé plus de 30 brevets, dont deux en cybersécurité.



Nouveau bâtiment
de Lanester Serpe - Eryma -
Groupe Sogetrel

Nohé fait convoyer ses polaires par bateau de course

La marque lorientaise de vêtements Nohé fait venir ses polaires fabriquées au Portugal à bord de l'Ocean Fifty *Mon Bonnet Rose* : c'est le navigateur Laurent Bourguès, en préparation pour la transat Jacques Vabre et la Route du Rhum, qui était à la barre du trimaran, accompagné d'Anne-Laure Silvestre, créatrice de la marque, et de deux équipiers. 550 polaires 100 % recyclées ont donc pris la mer à Porto pour rallier Lorient, soit 300 kg de marchandises et 36 heures de navigation, « avec une baisse attendue de 40 à 60 % sur l'impact carbone ». Il s'agit du deuxième convoi à la voile pour Nohé qui fabrique « des vêtements outdoor écoresponsables, avec le plus faible impact carbone possible, depuis la conception jusqu'au transport », défend Anne-Laure Silvestre. En 2023, Nohé a vendu 700 pièces et réalisé un chiffre d'affaires de 105 000 €. Le prochain convoi est prévu en juin, pour des polaires sans manches, disponibles en précommande à partir d'avril.



Laurent Bourguès et Anne-Laure Silvestre, à bord du trimaran qui a transporté 550 polaires de la marque



L'aire de réparation navale de Lorient Kermoan a accueilli 256 navires en 2023.

Réparation navale : + 9,4 % à Lorient

L'aire de réparation navale de Lorient a accueilli 256 navires en 2023, soit une progression de 9,4 % par rapport à 2022. Le site de 7 hectares peut accueillir 20 bateaux simultanément. L'aire de carénage de 23 000 m² (certifiée ISO 140001) affiche un stationnement cumulé des navires à 5 959 jours, en augmentation de 21,8 %. 799 jours cumulés sur le quai du Pourquoi-Pas ; 1 531 jours cumulés sur la rive gauche du Scorff, avec le quai TCD dédié à l'entretien à flot. L'aire de réparation navale est par ailleurs habilitée à la découpe de navires : une dizaine d'unités ont été accueillies pour déconstruction en 2023 selon la SEM Lorient Keroman. Un nouvel élévateur à bateaux de 800 tonnes, en plus de l'actuel à 650 tonnes, est prévu pour 2025. Ces chiffres marquent l'attractivité de l'équipement lorientais et des 60 entreprises qui y sont liées, générant 1 500 emplois (lamanage, remorquage, chaudronnerie, électronique, menuiserie, peinture...).

CDK technologies livre deux mâts pour l'America's Cup

Les membres du chantier naval CDK Technologies, installés à Lorient (56) et Port-la-Forêt (29), ont livré leur premier espar (ensemble de mât, bôme, vergues...) à l'équipe INEOS Britannia engagée dans la 37^e édition de l'America's Cup. Ce premier espar équipera l'AC75 des coureurs Britanniques. Un second doit être terminé d'ici à la fin du mois de mai. « Historiquement, les mâts des bateaux de la Coupe sont conçus en Nouvelle-Zélande. C'est aujourd'hui la première fois qu'un espar destiné à cette compétition est réalisé dans un chantier en Europe et c'est une grande marque de confiance pour CDK Technologies », explique Stéphane Digard, directeur général du chantier naval. Un travail d'orfèvre réalisé notamment grâce à l'un des plus grands autoclaves d'Europe, d'une longueur de 50 mètres et d'un diamètre de 1,80 m, qui permet de produire des pièces composites hautes performances, de très grande taille et de faire des cuissons sur des éléments hors-norme.





Itinéraire d'un patron des patrons

Par Djamel Bentaleb

Dans sa dernière année de mandat, Alban Ragani, président du Medef **morbihannais**, se confie sur son parcours personnel et professionnel, son bilan à la tête du syndicat patronal et sa vision du monde du travail. Il ne cesse de rappeler les vertus du dialogue, du volontarisme et du pragmatisme. Ce représentant des 400 entreprises adhérentes du Medef 56, chef d'une entreprise de sécurité de 650 salariés et boxeur à ses heures, affiche ses pensées sans langue de bois, faisant fi du politiquement correct.



**Alban
Ragani**
président
Medef 56

©Sylvain Mainguy Photographie

« **J**e suis chef d'entreprise avant tout, je ne suis pas un syndicaliste de carrière, même si j'ai très vite adhéré au Medef », indique, d'emblée, Alban Ragani. Le ton est donné : direct ! Comme sur le ring, il n'économise pas les coups. Alban Ragani représente, depuis six ans, 400 entreprises morbihannaises, adhérentes du Medef 56, dont la puissante Union des industries métallurgiques (UIMM). Et son action semble être appréciée de tous puisque son mandat a été renouvelé depuis 2018. « C'est avec Alban qu'on aimerait aller au combat, dit Philippe Guillou, secrétaire général du Medef 56. Il dit les choses aux élus et aux responsables et n'hésite jamais à affronter les situations, même les plus délicates. »

78% de TPE/PME :

Le Medef Morbihan, ce sont plus de **400** entreprises adhérentes, dont **78 %** de TPE/PME de moins de 50 salariés. En plus des adhérents directs, le Medef 56 compte **cinq** syndicats professionnels (métallurgie, hôtellerie-restauration, bâtiment, banque et chimie), représentant **2 800** entreprises adhérentes, totalisant **48 000** salariés.

Créé en 1998, le Medef Bretagne représente aujourd'hui **20 000** entreprises (30 % de moins de onze salariés et 98 % de TPE ou des PME), employant **300 000** salariés via les **quatre** Medef départementaux, **19** branches professionnelles régionales adhérentes et **quatre** membres associés : EDF, Enedis, SNCF et La Poste.

Au niveau national, le Medef représente **123 000** entreprises (10 millions de salariés), dont **70%** de PME/TPE de moins de 50 salariés.

« Au début,
les patrons me
prenaient pour
un chef d'entreprise
low cost. »



« Réunir les gens sans jamais les opposer. »

Sa société se lance à Lorient

À 48 ans, Alban Ragani va effectivement toujours de l'avant, sans jamais baisser la garde, en plus d'être un homme d'affaires averti. Né à Savigny-sur-Orge, en région parisienne, il connaît une enfance "banlieusarde" modeste et parfois turbulente. La famille Ragani, soudée malgré les épreuves, avance la notion de travail comme échappatoire, vers un avenir où le frigidaire ne reste pas vide. À 28 ans, il obtient le premier gardiennage d'un supermarché dans la Drôme, puis un second en Isère. Il fait aussitôt équipe avec son frère, Cédric, pour faire marcher l'entreprise de sécurité privée naissante : en 1997, Securiteam est née. Quant les parents quittent la banlieue pour venir s'installer à Languidic (Morbihan), les deux frères les rejoignent et y installent le siège social de la société. Puis, ils remportent un important appel d'offres pour le gardiennage des hôpitaux de Lorient, avec 25 embauches à la clé.

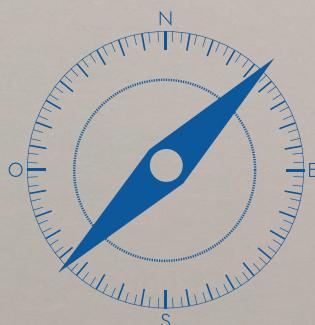
Vice-président du syndicat des entreprises de sécurité (GES) avant le Medef

« Depuis, nous sommes devenus la première société de sécurité bretonne », dit Alban avec fierté. Tout en précisant aussitôt que « rien n'est encore gagné ». Aujourd'hui, l'entreprise familiale Securiteam, ce sont 20 millions d'euros de chiffre d'affaires, 650 salariés à temps plein et un centre de formation qui prépare, chaque année, une centaine de jeunes à la sécurité privée. L'homme engagé dans sa société l'est aussi pour la Société. « Avant, la sécurité, c'était

seulement une affaire de gros bras. Mais notre métier, c'est bien plus que ça et il a fallu se battre pour changer les choses, se souvient-il. C'est pour cela que je suis depuis longtemps vice-président de notre syndicat professionnel (GES). C'est la même chose pour le Medef : je n'étais pas candidat à la présidence mais il faut bien pousser les choses. »

Joindre les actes à la parole

Les patrons l'apprécient car il « met les mains dans le cambouis » et sait se faire respecter. Au début, quand je disais que j'avais une boîte de sécurité, les patrons me prenaient pour un chef d'entreprise low cost. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, se félicite-t-il, sans triomphalisme. Les membres du conseil d'administration ont voulu que je prenne la tête du Medef aussi parce que je suis jeune et que c'est meilleur pour la communication. Je ne suis pas naïf, j'ai mis à profit ma présidence pour réunir les gens sans jamais les opposer. » Il n'a d'ailleurs jamais hésité à joindre les actes à la parole. Quand la section CGT de la SBFM, actuelle Fonderie de Bretagne, fait une descente au siège du Medef 56, Alban va à leur rencontre mais prévient les gros bras de la métallurgie : « Je leur ai dit : "Je vous écoute mais pas de casse, sinon je saurai vous répondre de la même manière." » Les ouvriers apprécient la franchise et finissent par exposer leurs revendications. Le patron du Medef a tenu parole en relayant leurs demandes auprès de Renault. Et les syndicats lui ont su gré d'avoir essayé.



« Mon rôle dans le Morbihan, c'est de faire remonter les informations du terrain. »

Un fort ancrage territorial

Alban a de l'ambition mais elle n'est jamais démesurée. Quand on lui parle du poste de patron des patrons du Département, il souligne la portée concrète de son engagement. « *Je ne me prends pas pour Patrick Martin, le président national du Medef. Mon rôle, dans le Morbihan, c'est de faire remonter les informations du terrain. Aux premiers rôles ensuite de prendre les décisions...* » Et c'est sur ce point que le rôle des politiques l'agace : « *Je n'aime pas les mouvements descendants. Nous n'avons pas besoin de préfets bis qui transmettent la parole du président de la République mais de députés qui nous écoutent et portent les projets de nos territoires.* » Un ancrage territorial qui explique qu'il n'a pas de positionnement politique sinon, qu'il déteste les extrêmes : l'extrême droite qui « *oppose* », mais aussi les écologistes qui veulent « *punir* ».

Miser sur le potentiel lorientais

« *Nous, on est tombé amoureux de notre territoire, on a développé l'entreprise et investi dans différentes affaires mais toujours avec l'idée d'apporter quelque chose en plus, même si c'est du business, explique-t-il. Je voyage pas mal en France et je trouve que la région de Lorient est la plus rayonnante de toutes. Lorient a tout le potentiel pour attirer des industries et relocaliser une part importante de la production partie à l'étranger. Il ne nous manque qu'un aéroport !* » Le mot fatidique est lâché. Depuis de nombreuses années, l'aéroport de Lorient fait l'objet d'un combat récurrent entre les compagnies aériennes, le propriétaire (la CCI) et les collectivités locales. « *C'est mon seul combat, reconnaît le président du Medef. Il faut absolument un avion vers Lyon, sinon comment voulez-vous développer une Composite Valley et le Pôle course au large ? L'infrastructure existe, elle fonctionne, on a obtenu des contrôleurs (Afis), des compagnies aériennes veulent se positionner... Qu'est-ce qu'on attend ?* »

Questions bonus

La musique que vous avez en tête depuis ce matin ?

L'amour de Slimane (futur représentant de la France à l'Eurovision).

Votre paysage préféré ?

Lorient-La Base, parce que le site a évolué de manière exceptionnelle et qu'il est aujourd'hui envié partout dans le monde.

Un sport/un hobby ?

La boxe anglaise, la vraie. Je suis d'ailleurs président du club de Lorient.

Votre défaut préféré ?

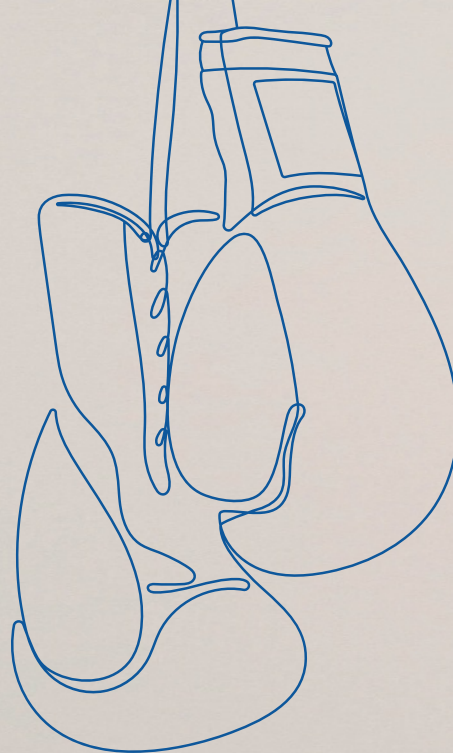
Je suis têtu.

L'homme célèbre que vous admirez ?

Bernard Tapie, pour ses réussites et les combats qu'il a menés.

Attirer les entreprises

Alban Ragani regrette le manque de soutien des politiques de premier plan pour ce projet. Localement, tous les acteurs semblent tirer dans le même sens. « *Nous travaillons tous ensemble, c'est pour cela que l'on parle souvent d'un pacte morbihannais, se réjouit-il. C'est une vraie machine de guerre qui peut nous emmener très loin car nous voulons dessiner l'avenir du territoire ensemble !* » L'intérêt commun lui est cher. Au-delà des clivages, il considère que le Morbihan a déjà tous les atouts pour attirer les entreprises. Et ce n'est pas le genre à lâcher l'affaire. « *On a déjà fait une partie du chemin avec la CCI 56 et le sous-préfet de Lorient pour remettre l'aéroport en ordre de marche. Et ce n'est pas fini, annonce-t-il. D'ici à la fin de mon mandat, j'espère bien faire aboutir ce dossier.* »



Une économie de marché avec des défauts

Loin de l'image classique du Medef, l'extraction populaire d'Alban fait toute sa singularité. Il se nourrit de son expérience personnelle pour « agir en homme juste » tout en nuance. « Il ne faut pas oublier qu'au Medef, il y a bien sûr les entreprises du CAC 40 mais que 75 % des adhérents sont des PME. Mais je suis aussi fier, continue-t-il, qu'une entreprise française comme Total fasse 21 milliards de bénéfices. Même si, sur la redistribution de cette manne, il y a beaucoup de choses à dire. Personnellement, j'aimerais donner plus à tout le monde, mais nous sommes dans une économie de marché... » Il est néanmoins partisan de donner sa chance à tout le monde. Le patron du Medef applaudit donc la réforme de l'apprentissage. Titulaire d'un CAP de chauffagiste, il sait combien il faut « crocher » dans le travail et monter les échelons progressivement. Le chef du Medef a l'entreprise dans le sang. Mais à la fin de l'année, c'est décidé, il raccroche les gants.

« D'ici à la **fin de mon mandat**,
j'espère bien faire **aboutir le dossier**
de l'**aéroport.** »

Administrateurs & mandataires judiciaires

François Desprat, nouveau président du Conseil national

Propos recueillis par **Joséphine Jossermoz**

Après avoir occupé la vice-présidence pendant deux ans, François-Charles Desprat succède à Frédéric Abitbol à la tête du Conseil national des administrateurs et mandataires judiciaires (CNAJMJ). Il a été élu en janvier 2024 pour deux ans. Le nouveau président présente les projets de sa mandature et l'année 2024. Entretien.

Présentez votre profession.

François Desprat. Le mandataire judiciaire a un mandat de justice confié par les tribunaux de commerce pour toutes les entreprises à caractère commercial et par les tribunaux judiciaires pour toutes les entreprises à caractère civil, comme les agriculteurs, les sociétés civiles et professions libérales, les associations. Il est présent en cas de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire.

Nous sommes les représentants de l'intérêt collectif des créanciers et l'interlocuteur du tribunal et de ses magistrats pour les renseigner sur la détermination du passif et l'indemnisation des salariés. Lorsque, malheureusement, le dossier est converti en liquidation judiciaire, notre rôle est un peu plus large et comprend un volet social. Il s'agit de procéder au licenciement des salariés et de les faire indemniser par le fonds de garantie des salaires. Il faut réaliser les actifs de l'entreprise, immobilier ou mobilier, recouvrer toutes les créances dues à l'entreprise, engager les actions

nécessaires pour reconstituer ou augmenter l'actif de la procédure. Tout cela dans l'objectif de désintéresser au mieux les créanciers qui se manifestent auprès de nous. Cette profession passionnante touche à toutes les activités, allie à la fois le droit et le chiffre, une particularité que nous partageons avec les administrateurs judiciaires.

Quel est le rôle du CNAJMJ ?

F. D. Le conseil national représente la profession en France, composée d'environ 150 administrateurs judiciaires et 300 mandataires judiciaires. À ces 450 professionnels s'ajoutent près de 2 800 salariés. La structure, basée à Paris, assure la formation des professionnels et de leurs collaborateurs. Elle organise également les contrôles que nous subissons tous les trois ans et examine les rapports pour détecter d'éventuelles anomalies. Notre établissement, composé de seize membres, a également un rôle de représentation auprès des institutions, notamment des différents Ministères. Nous sommes également consultés sur

les textes qui concernent notre profession. Un mandat au conseil dure quatre ans. Le bureau, composé de six personnes, est élu par le conseil tous les deux ans avec, à tour de rôle, un mandataire, puis un administrateur à sa tête.

« Une **plateforme dématérialisée** de déclaration des créances sera **opérationnelle** en **2025**. »

Parcours

Charles Desprat est diplômé d'un DESS de droit de la propriété industrielle, et mandataire judiciaire depuis 28 ans, installé à Bourg-en-Bresse depuis 1997 et comptant aujourd'hui une équipe de quinze personnes. Il a repris une étude en janvier 2022 de six personnes en Haute-Savoie, à Annecy et Thonon-les-Bains. Il est associé de la Selarl MJ Synergie, composée de sept mandataires judiciaires et 61 salariés sur huit sites, notamment sur le ressort de la cour d'appel de Lyon.

François Desprat
nouveau président
du Conseil national des Administrateurs
judiciaires et mandataires
judiciaires (CNAJMJ)

Comment va la profession ?

F. D. Nous avons vécu une période difficile lors de la crise sanitaire. Au mois de mars 2020, le président de la République a décidé d'un quoi qu'il en coûte et le ministre de l'Économie a mis en place un certain nombre de mesures de soutien aux entreprises. Aussi, nous avons apporté beaucoup d'aide permettant à certaines sociétés de franchir ce cap. Si bien que, pendant deux ans et demi, le nombre de défaillances d'entreprises a considérablement réduit. Sur un cycle normal, elles représentent entre 50 000 et 55 000 procédures annuelles. En 2020, le chiffre est tombé à 28 000 et en 2021 à 27 500. L'activité de nos cabinets en a été fortement impactée.

Les défaillances ont repris à la fin du premier semestre 2022. Fin 2023, nous avons finalement retrouvé un niveau comparable à celui de 2018, soit 55 000 procédures. Un niveau un peu élevé mais pas anormal, l'économie a toujours produit ce cycle entre les créations et les défaillances.

L'année 2024 s'annonce délicate. La conjoncture est difficile en raison de multiples facteurs et cela impacte la sécurité des entreprises. Aussi, nous nous attendons, de notre côté, à avoir un volume d'activité conséquent. Mais la profession fera face. Nous avons l'habitude de ces situations et nous sommes aptes à absorber ce volume.

Quelques précisions sur les défaillances d'entreprises ?

F. D. Nos chiffres au sein du Conseil national sont assez précis puisque nous avons monté un observatoire des données économiques. Tous les dix jours, nous les transmettons à un certain nombre d'interlocuteurs, dont l'ensemble des cabinets ministériels. Sur

55 000 procédures en 2023, 94 % ont concerné des sociétés d'un à dix salariés. C'est le reflet du tissu des entreprises sur le plan national. Parmi les secteurs les plus touchés figurent le commerce, la construction, l'hôtellerie-restauration, mais également l'activité immobilière, les services à la personne, les industries manufacturières... Cela a concerné, l'an passé, 220 000 emplois environ, et nous sommes parvenus à en sauver près de 70 %.

« 55 000
procédures en 2023,
concernant
220 000 emplois
environ :
nous sommes parvenus
à en sauver
près de 70 % . »

En parallèle, le domaine de la prévention, via les mandats ad hoc ou les procédures de conciliation, permet d'obtenir des résultats positifs de préservation des sociétés à hauteur de 75 à 80 %. Ce type d'action a un peu augmenté, pour parvenir au nombre de 7 000 en 2023. Nous invitons les chefs d'entreprise à venir nous consulter ou à pousser la porte du tribunal tôt, pour voir quelles solutions sont possibles et ainsi éviter la case liquidation.

Quels sont les projets de votre mandat ?

F. D. Notre projet phare est la construction d'une nouvelle plateforme dématérialisée de déclaration des créances.

Cette disposition a été insérée dans la loi de programmation de justice de novembre 2023 et le gouvernement nous a confié le soin de créer cet espace en ligne. Elle devrait être opérationnelle début 2025. Nous avons sélectionné un prestataire pour nous accompagner dans sa réalisation. Cela devrait être particulièrement structurant pour notre profession notamment grâce au gain de temps engendré. À l'égard de nos interlocuteurs, cette digitalisation montrera notre modernité et notre dynamisme.

Par la suite, si tout fonctionne bien sur cette plateforme, nous pourrions imaginer des évolutions vers le traitement des revendications, le vote des créanciers dans le cadre des plans ou encore, peut-être, imaginer des paiements...

Il y a énormément de possibilités ! La déclaration de créance est la porte d'entrée d'un certain nombre de développements futurs. Toujours dans ce domaine du numérique, quelques férus d'informatique au sein de l'équipe ont des idées pour utiliser, entre autres, l'intelligence artificielle.

Ensuite, depuis 2019, nous rencontrons des difficultés avec l'AGS, le régime de garantie des salaires. Ce conflit impacte le bon déroulement et traitement des procédures. Nous devons essayer de trouver une solution ! Le nouveau directeur, nommé également début janvier, semble prêt à ouvrir des discussions. Cela va être mon rôle d'entrer dans cette démarche pour pouvoir apaiser nos relations.

Nous devons retrouver de la confiance et non plus de la défiance comme c'était le cas depuis cinq ans. Voilà deux sujets essentiels pour l'année à venir, voire pour les deux ans du mandat.

Mobilité électrique, le courant passe entre nous

Élus locaux, organismes du logement social, la Banque des Territoires vous apporte des solutions d'ingénierie et de financement pour développer la mobilité décarbonée : installation de bornes de recharge de véhicules électriques en voirie ou en parking, développement des flottes de bus électrique, tramways et TER.

Contactez-nous

L'intérêt général a choisi sa banque



DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS D'INGÉNIERIE ET DE FINANCEMENT

banquedesterritoires.fr

[X](#) [@](#) [in](#) | @BanqueDesTerr



RENAULT CAPTUR E-TECH FULL HYBRID 145 CH

portes ouvertes 14-18 mars⁽²⁾

prêt à partir⁽¹⁾



E-Tech full hybrid **230€** à partir de /mois⁽³⁾

2 mois de loyer offerts⁽⁵⁾

LLD sur 37 mois, 1^{er} loyer de 3 500€
3 ans de garantie, assistance 24/24 et entretien inclus pour 1€/mois⁽⁶⁾

essence **170€** à partir de /mois⁽⁴⁾

2 mois de loyer offerts⁽⁵⁾

LLD sur 37 mois, 1^{er} loyer de 3 000€
3 ans de garantie, assistance 24/24 et entretien inclus pour 1€/mois⁽⁶⁾

existe aussi en motorisations mild hybrid et GPL

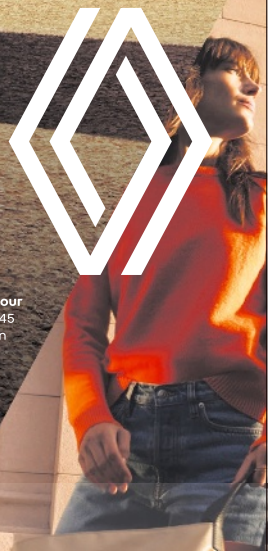


modèle présenté : Renault captur techno e-tech full hybrid 145 avec option peinture métallisée **271€/mois⁽⁷⁾**, 1^{er} loyer 3500€, pack sérénité Renault inclus pour 1€/mois⁽⁶⁾. (1) marque déposée, dans la limite des stocks disponibles, (2) ouverture exceptionnelle 17/03/24 selon autorisation, (3) Captur evolution e-tech full hybrid 145 hors options, (4) Captur evolution tce 90 hors options, (5) (4) (7) locations longue durée, assurances facultatives, 37 mois/30 000 km max. sous réserve étude et acceptation d'ici agissant sous la marque commerciale mobilize financial services, au capital de 416100500€ - siège social: 14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702002221 rcs bobigny, n° orias : 07004966 (www.orias.fr), restitution véhicule chez concessionnaire en fin contrat + paiement frais remise en état standard et km sup, (5) 2^e et 3^e loyers offerts si contrat lld, (6) pack sérénité Renault selon conditions contractuelles, 37 mois/30 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans loyer pour 1€/mois, contrat lld peut être souscrit sans contrat d'entretien, détail en points de vente et renault.fr, offres à particuliers, non cumulables, valables dans réseau Renault participant pour toute commande d'un Captur neuf, toutes motorisations, du 1^{er} au 31/03/24, consommations mixtes min/max (l/100 km)⁽⁸⁾ : 4,2/7,6, émissions co₂ min/max (g/km)⁽⁸⁾ : 93/171. *selon norme wtp. © c. viollet

Renault recommande Castrol

renault.fr

pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer



« Une découverte sportive du patrimoine »

6^e Rennes Urban Trail

Par Sarah Sedraoui

Dimanche 14 avril, ils seront près de 12 000 coureurs à s'élancer depuis le mail François-Mitterrand à **Rennes**, pour la sixième édition de l'Urban Trail, chapeauté par le groupe Jeulin. Avec de nombreux nouveaux lieux cette année, dont la prison Jacques Cartier et le Théâtre national de Bretagne, où était organisée la conférence de presse, un mois pile avant le lancement.

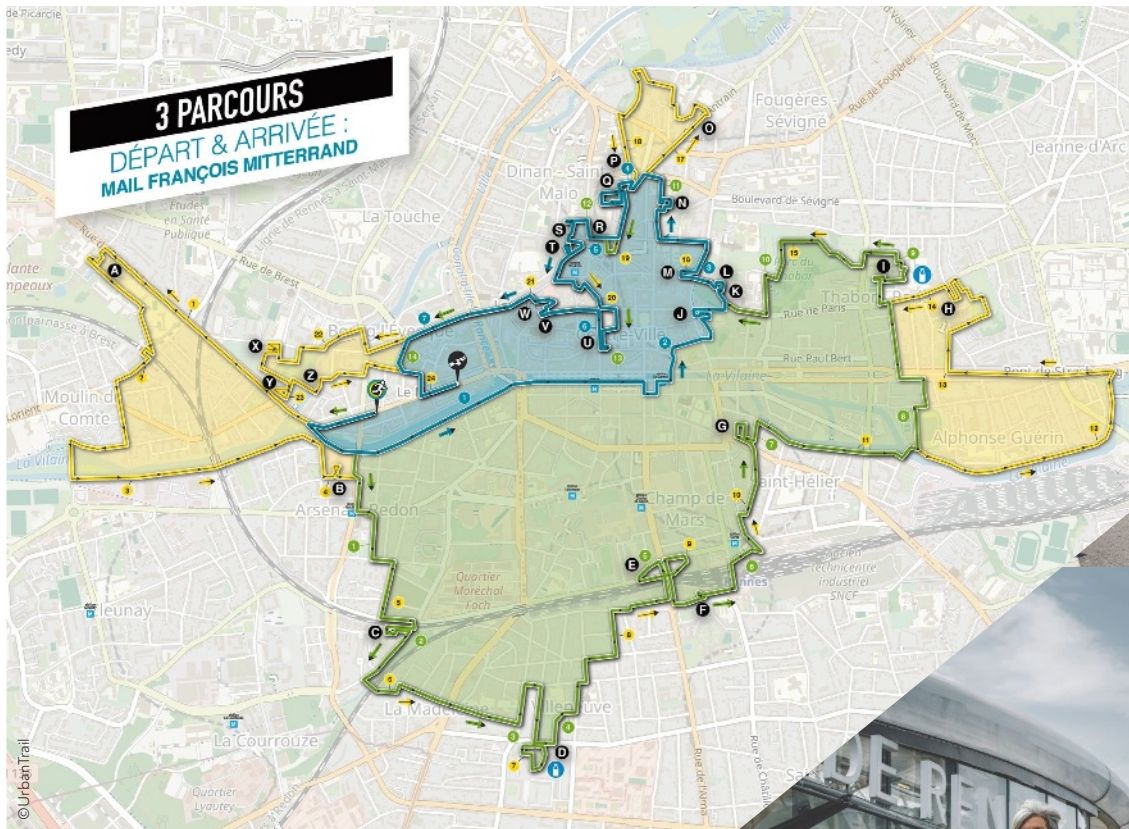
« **L'**idée, c'est d'allier la découverte du patrimoine rennais, le sport, et la recherche pour les maladies du cerveau », évoque Anne Roux, présidente de l'association Urban Trail. Un mélange atypique, pour un trail qui l'est tout autant. Car ce que propose la sixième édition de cet Urban Trail bien connu des Rennais, « *et bien au-delà* », ce n'est pas une course classique sur des passages bitumés, mais une découverte de plus d'une cinquantaine de lieux emblématiques de la ville. Preuve du succès de l'évènement, l'année dernière, 10 023 coureurs étaient inscrits. Cette année, ils seront près de 12 000.

Prison Jacques Cartier, grande nouveauté

La course repose sur trois parcours. Les circuits proposés (7, 14 et 24 km), traversent de multiples lieux - connus ou pas - des concurrents, des lieux qui vont des stations de métro (Saint-Anne, Gares et Saint-Germain réouverte pour l'occasion), aux bâtiments historiques comme la piscine Saint-Georges (attention aux glissades), l'Hôtel-Dieu, la Mabilay, le parc du Thabor...

David Hervelin, Anne Roux, Daniel Jeulin, Céline Jeulin et David Marchand





Autres lieux cette année, en grandes premières, la Maison des compagnons du devoir (qui déménageront l'année prochaine), le Théâtre national de Bretagne, la salle de la Cité, l'Institut agro Rennes-Angers, le Square de Villeneuve, l'Hôtel Bon Pasteur, les jardins d'Arcadie, la Maison Saint-Cyr, le restaurant Territorio, la Halle Martenot, le Couvent des Jacobins et... la prison Jacques Cartier, grande nouveauté, « un peu comme les journées du patrimoine, mais en plus sportif. »

3 150 marches à grimper

Nombre de sportifs sont là pour évaluer leur niveau, et « nous leur conseillons de partir plutôt dans les premiers », précise David Havelin, de l'association Urban Trail. Car la course présente aussi une autre particularité : la présence de nombreuses marches et escaliers tout au long des trois circuits : 900 marches pour le 7 km, 1350 pour le 14 km et 3 150 pour le 24 km. Et la distance ne se joue pas forcément sur la montée : « On se rend compte que la différence se fait vraiment sur la descente ; pour certains, impressionnante, avec trois à quatre marches sautées d'un coup ».

D'autres coureurs, au contraire, « sont là pour découvrir les lieux emblématiques de la ville ou profiter des nombreuses animations proposées dans chaque lieu », évoque Baptiste Marchand, chargé de projet pour Urban Trail. Nous passons tous à côté de nombreux lieux emblématiques tous les jours sans n'avoir jamais mis les pieds à l'intérieur, voire sans connaître leur histoire. L'occasion de faire une pause pour prendre des photos ou échanger avec les autres coureurs.

En parallèle de la course, le Challenge entreprises groupe Legendre réunit de nombreuses entreprises du territoire, avec 420 équipes inscrites. Le concept ? « Composer une équipe de trois coureurs, un par épreuve, avec un classement commun à l'issue des courses. »

Lutte contre les maladies du cerveau

« Depuis la première édition, nous avons inscrit l'évènement dans une démarche sociétale, au profit des neurosciences », ajoute Anne Roux, présidente de l'association Urban Trail. Pour chaque inscription, l'association reverse ainsi 2 euros (inscription individuelle) et 15 euros (par équipe entreprise) au profit de la recherche sur les maladies du cerveau, et de l'emploi de jeunes médecins et scientifiques. « Quand nous avons lancé la première édition, 7 000 euros avaient été récoltés ; l'année dernière, c'étaient plus de 23 000 euros. » Pour cette nouvelle édition, plus de 25 000 euros sont espérés, pour « faire de la Bretagne un territoire d'excellence sur les neurosciences et cela passe par la recherche », terminait ainsi Jean-Baptiste Gouin, de Bretagne Atlantique Ambition, accompagné de Gabriel Robert, nouveau président de l'Institut des Neurosciences Cliniques de Rennes (INCR).

œnologie Chronique

pas choucroutée

Par Gaël Herrouin

S'il est bien une région viticole, à tous points de vue, agréable à visiter, c'est l'**Alsace**. Elle est d'ailleurs la région française où les ventes au caveau sont les plus importantes. L'Alsace possède aussi de magnifiques terroirs en coteaux, où les différents cépages s'expriment à travers une multitude de natures de sols, probablement sans équivalent au monde. De cette richesse naissent de grands vins trop souvent mis à l'écart, qui donnent envie de vous les narrer.

Si vous prévoyez un jour une tournée de vignobles en Alsace, modérez votre ambition. Deux visites de domaines par jour auront vite fait de vous "achever". Là où, dans d'autres régions, on vous ferait déguster une petite dizaine de cuvées, l'Alsacien est proluxe. La dégustation démarre souvent par les Crémants, puis suivent les Sylvaners, les Pinots Blancs, les Pinots Auxerrois, les Riesling, les Pinots Gris, les Muscats, les Gewurztraminers. Avant de passer aux rosés et rouges issus du Pinot Noir. Entre les vins secs, les vendanges tardives, les sélections de grains nobles, les cuvées génériques, celles de lieux-dits et les grands crus, on dépasse régulièrement une trentaine de cuvées par domaine.

Et si vous tenez encore debout, les Alsaciens auront à cœur de vous faire découvrir quelques eaux-de-vie de fruits "de derrière les fagots". Autant dire qu'un chauffeur Sam, ou un camping-car pour s'allonger dès la sortie du domaine deviennent vite des prérequis.

Étrangement, les Français ne valorisent pas assez le cépage-phare alsacien, le Riesling. Ce n'est pas le cas à l'étranger, où il est plébiscité et se place au troisième rang blanc mondial, après le Chardonnay et le Sauvignon.

Le Riesling, tout comme le Chenin ligérien est une véritable "éponge à terroir". Le descriptif organoleptique de dix Riesling, originaires d'une dizaine de natures de sols différents, délivrerait





des commentaires singulièrement distincts. Cette variété d'expressions est à la fois troublante et magique.

Prenons l'exemple du Riesling Grand Cru Schlossberg 2018, du domaine Trimbach. Né sur cette terre à dominante granitique, de grande richesse minérale (potassium, magnésium, fluor...), le vin offre, dans un style propre à la maison Trimbach, un vin parfaitement sec, évoquant la peau d'agrumes et la citronnelle. Le cœur de bouche est arrondi par une petite pointe d'acacia, mais la finale est clairement tranchante et minérale.

Tout autre son de cloche, avec le Grand Cru Altenberg de Bergheim 2012, du domaine Deiss. Ce rare vin d'assemblage, dans une région qui met d'abord en avant un nom de cépage avant un nom de terroir, exprime largement l'origine marno-calcaire de son sol. Le vin est d'une richesse intense, évoquant des notes confites de citron, de pêche et mandarine. C'est aussi une farandole d'épices douces et de chocolat blanc. Le sucre commence par enrober votre palais mais cette "luxure" aromatique est diablement contrebalancée par une énergie minérale et acide en finale.

On retourne sur le granit, avec le Grand Cru Brand, terroir offrant des vins aux profils souvent très droits. Le Pinot Gris 2017 du domaine Josmeyer, en dépit de ses quelques grammes de sucres résiduels, offre une sensation salivante en bouche. J'aime particulièrement ces grands vins blancs délivrant des sensations de vins secs, tout en offrant une aromatique de vin liquoreux. Le granit offre cette tension, cette structure acide au vin, comme nul autre. Le nez évoque la noisette et d'autres arômes gourmands qui affronteraient volontiers un risotto aux morilles ou des pâtes à la sauce soja. Mais son acidité fine, qui prolonge la bouche, équilibrerait aussi la douceur de ces mets.

Nous montons encore d'un cran dans la largeur de la palette aromatique avec le Gewurztraminer sélection de Grains Nobles 2017, du domaine Weinbach, né sur les sols marno-gréseux du Grand Cru Furstenturm. Voici un terroir qui convient particulièrement à ce cépage. La marne apporte puissance et charpente, quand le grès confère élégance, nervosité et complexité. Passée la sensation sucrante en première bouche, c'est un véritable festival en cœur de bouche. Le fruit, les épices, l'empyreumatique, le floral, tout

s'entremêle sans excès. Les notes d'acidité et le fort niveau d'extraits secs équilibrent le sucre en fin de bouche.

Je rappelle ici que la qualité des vins liquoreux se distingue avant tout sur leur acidité équilibrante en finale. Si l'on ne jugeait que les vins liquoreux sur leur perception sucrante en attaque de bouche, les "petits" liquoreux issus d'un niveau de passerillage faible, moins sucrés et moins complexes, seraient, à tort, plébiscités.

Nous ne pouvons conclure cette balade alsacienne sans évoquer le Pinot Noir. Depuis le millésime 2022, le cépage a désormais droit de citer, pour deux premiers Grands Crus, le Hengst et le Kirchberg de Barr.

À l'origine, le Pinot Noir ne faisait pas partie des cépages nobles autorisés en Grand Cru. Il avait donc été souvent arraché au profit des cépages blancs jugés nobles, puis relégué à des terres plus riches, donc moins favorables pour produire de grands vins. Ceci explique, en partie, que la moyenne qualitative du cépage en Alsace fut longtemps plutôt basse. Ce temps est maintenant révolu et de grands vins rouges sortent désormais des chais alsaciens. Il cherche encore son propre style entre identité alsacienne et modèle bourguignon, mais le plaisir s'invite en bouche.



Notamment avec cette cuvée grand H 2020 (évoquant du Hengst, qui ne pouvait pas encore être revendiqué sur l'étiquette) du domaine Albert Mann. L'élevage, l'aromatique et l'ambition de ce vin évoque la Bourgogne. Mais comment ne pas être séduit par cette pureté de fruits rouges, ce beau végétal mur, le charnu qui enrobe le cœur de bouche et cette fine acidité qui réveille le palais. Le vin est séducteur et remarquablement équilibré. Il donne envie de se resservir (avec modération) !

L'Alsace est une belle région. Belle à visiter, agréable à table et chaleureuse dans le cœur des hommes. Ces atouts, doublés de la volonté de bien-faire de nombreux vignerons exigeants, fait que l'on y trouve beaucoup de grands vins. Une invitation à vous laisser charmer.



Gaël Herrouin : expert gradé et assermenté près le Tribunal de Commerce de Paris. Membre de la Compagnie des Courtiers-Jurés-Experts en vins (association créée en 1322, reconnue d'utilité publique par l'État). Gérant de la société Les Vins Dévoilés, créateur d'événements autour de la dégustation de vins rares. Tél. 06 68 32 91 69 / contact@lesvinsdevoiles.com

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

E-mail : annoncelegale@7jours.fr / Plateforme : <https://annoncelegale.7jours.fr>

7JOURS L'ÉCO DE LA BRETAGNE, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de l'Ille-et-Vilaine. Le site 7jours.fr est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUETE

Direction de la coordination
interministérielle et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement
et de l'utilité publique

DEUXIÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé aux habitants d'Acigné, Betton, Brecé, Cesson-Sévigné, La Bouëxière, Liffré, Mouazé, Noyal-sur-Vilaine, Rennes, Servon-sur-Vilaine, Saint-Sulpice-la-Forêt et Thorigné-Fouillard, qu'une enquête publique sera ouverte du 11 mars 2024 (9h) au 11 avril 2024 (12h), sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société PARC ÉOLIEN LES AILES DU CHEVRE, en vue d'exploiter un parc éolien de 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune d'Acigné.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, leurs résumés non techniques et l'information de l'autorité environnementale, sera consultable gratuitement :

- en mairie d'Acigné (version papier) aux heures suivantes : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 / le jeudi de 8h30 à 12h30 ;

- en mairie de Thorigné-Fouillard (version papier) aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h00 / le samedi matin de 9h30 à 12h00 ;

- sur le site internet du registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5199>

- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>

Un poste informatique est mis à disposition du public :

- au point numérique de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 81 boulevard d'Armorique - 35026 RENNES Cedex 9, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h15, sur rendez-vous, au 02.21.86.24.79.

Des informations concernant le projet présenté peuvent être obtenues auprès de la société PARC ÉOLIEN LES AILES DU CHEVRE, rue du Pré Long, Val d'Orson à Vern-sur-Seiche (35770).

Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées :

- en mairie d'Acigné et de Thorigné-Fouillard sur les registres d'enquête ouverts à cet effet,

- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie d'Acigné, 6 Place de la Mairie, 35690 Acigné

- sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5199>

- sur l'adresse mail suivante : enquete-publique-5199@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courrier seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5199> et donc visibles par tous.

Monsieur Gérard BESRET, ingénieur

territorial en retraite, désigné par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, reçoit le public :

- le lundi 11 mars 2024 de 9h00 à 12h00, à la mairie d'Acigné,

- le lundi 11 mars 2024 de 14h00 à 17h00, à la mairie de Thorigné-Fouillard,

- le mercredi 20 mars 2024 de 14h00 à 17h00, à la mairie d'Acigné,

- le vendredi 22 mars 2024 de 9h00 à 12h00, à la mairie de Thorigné-Fouillard,

- le mercredi 3 avril 2024 de 9h00 à 12h00, à la mairie d'Acigné,

- le jeudi 11 avril 2024 de 9h00 à 12h00, à la mairie d'Acigné.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture d'Ille-et-Vilaine et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

L247J02127

COMMUNE DE RENNES

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

de déclassement du domaine public
routier - route de Sainte-Foix

Par arrêté n° 2024- 1665 en date du 29 février 2024

La Ville de Rennes a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement de l'emprise du domaine public routier situé route de Sainte-Foix (parc de stationnement) à Rennes.

Pendant cette enquête, qui se déroulera du 02 avril 2024 à 9h00 au 16 avril 2024 à 17h00 inclus, toute personne intéressée pourra :

- venir consulter le dossier s'y rapportant du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à l'Hôtel de Rennes Métropole, Accueil (rez-de-chaussée), 4 Avenue Henri Fréville - 35200 Rennes, en ligne sur le site internet de Rennes Métropole : <https://metropole.rennes.fr>,

- consigner ses observations sur le registre d'enquête mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Rennes Métropole ;

ou les adresser par écrit à la commissaire-enquêtrice, Rennes Métropole - Service Foncier, 4 avenue Henri Fréville - CS 93111 - 35031 Rennes Cedex ou dauh-maitrisefonciere@rennesmetropole.fr

Madame Annick Liverneaux, commissaire-enquêtrice, se tiendra à la disposition du public à l'Hôtel de Rennes Métropole le mardi 02 avril 2024 de 9h00 à 12h00 ainsi que le dernier jour de l'enquête, soit le mardi 16 avril 2024, de 14h00 à 17h00.

L247J02875

ABONNEZ-VOUS !

AVIS DE PUBLICITE MARCHÉ DE TRAVAUX

Procédure adaptée (article R2131-13 du code de la commande publique)
avec négociation

Identification de l'organisme qui passe le marché :

SCCV KERPIERRINS

Keredes Promotion Immobilière, 110 Bd Clemenceau CS 70 710 35207 Rennes Cedex 2

0223305050

Objet du marché : Consultation pour la construction de 8 maisons individuelles

BRS, ZAC des Pierrins - Lot E2 - Cesson-Sévigné

Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée. La procédure est une procédure

ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

Nombre et consistance des lots : 13 lots à savoir :

CCTP 01 - TERRASSEMENT - GROS OEUVRE

CCTP 02 - RAVALEMENT

CCTP 03 - CHARPENTE-MURS OSSATURE BOIS - BARDAGE BOIS

CCTP 04 - COUVERTURE-ETANCHEITES

CCTP 05 - MENUISERIES EXTERIEURES

CCTP 06 - ESCALIER BOIS

CCTP 07 - MENUISERIES INTERIEURES

CCTP 08 - CLOISONS DOUBLAGE

CCTP 09 - SOL SOUPLÉS-CARRELAGE-FAIENCE

CCTP 10 - PEINTURE

CCTP 11 - ELECTRICITE

CCTP 12 - CHAUFFAGE-VENTILATION-PLOMBERIE

CCTP 13 - ESPACES VERTS-AMENAGEMENT EXTERIEURES

Durée du marché : Délai de chantier 15 mois hors préparation de chantier, compris

congés et intempéries.

Modalités de retrait des dossiers de consultation et de remise des offres :

Le dossier est consultable et téléchargeable gratuitement à compter du 13 mars

2024 sur synapse

Lien : <https://keredes.synapse-consult.com/>

Date limite de réception des offres : 12 avril 2024 à 20h00 sur la plateforme synapse.

Critères de choix :

. Prix : 50 %

. Moyens techniques & humains : 35 %

. Démarche environnementale : 15 %

Date d'envoi à la publication : 13/03/2024

L247J03339

COMMUNE DE PLÉCHÂTEL

HALLE MARCHÉ

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

Construction d'une halle de marché à Pléchéatel

Maitre d'ouvrage

Commune de Pléchéatel 1 Place de la Mairie 35470 PLÉCHÂTEL

Représentant : Monsieur le Maire, M. Eric Bourasseau - 02 99 57 41 68

- manon.verron@plechatel.fr

Le présent marché est un marché de travaux pour la création d'une halle

de marché sur la nouvelle place de la mairie à Pléchéatel. Il est précisé que la place

est en travaux par le maître d'œuvre Couasnon. Les limites de prestation sont précises

ées au Dossier de Consultation des Entreprises.

Maître d'œuvre : Architecte (mandataire) : Celeste - Gwenaël MASSOT Architecte 2,

rue Marie et Simone Alizon 35000 RENNES

Économiste : BECB, Allée de la Goberie 53940 SAINT BERTHEVIN

BET Structure : FORCES & APPUIS, Boulevard Villebois Mareuil 35700 RENNES

BET Fluides : BECB, 8, rue de la Rigourdière - Immeuble Apollo 35510 CESSON-

SEVIGNE

Mode de passation : consultation passée en Procédure adaptée en application de

l'article R 2123-1 du Code de la Commande Publique.

Délai prévisionnel : Au 1^{er} mai 2024 par le mois de préparation. Le délai d'exécution

des travaux est de 3 mois, hors période de préparation de 4 semaines qui précède

l'intervention.

Le marché est constitué de 5 lots :

LOT N°01 - GROS ŒUVRE - AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

LOT N°02 - CHARPENTE MÉTALLIQUE

LOT N°03 - COUVERTURE ZINC

LOT N°04 - MENUISERIE BOIS

LOT N°05 - ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES

Date limite de réception des offres : le 8/04/2024 à 12h00 via la plateforme : <https://marches.megalix.bretagne.bzh/>

L'ensemble du DCE est téléchargeable sur la plateforme MEGALIX

L247J03308

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 05 mars 2024)

SAS SUREN, Rue de la Terre Adélie, Parc Edonia-Bâtiment O, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 530 957 984. Prêt à porter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501562238672-2024J00131

SARL SUPERQUIMP, Rue de la Terre Adélie, Bâtiment O -Parc Edonia, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 819 580 580. Commerce de détail d'habillement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501562238675-2024J00137

SAS SUPERLANG, Rue de la Terre Adélie, Bâtiment O Parc Edonia, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 821 718 012. Commerce de détail d'habillement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501562238678-2024J00133

SARL SUPERDEAUV, Rue de la Terre Adélie Bâtiment, Parc Edonia, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 839 769 445. Prêt à porter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501562238684-2024J00135

SAS SUPERVAN, Rue de la Terre Adélie Bâtiment, Parc Edonia, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 800 534 075. Commerce de détail d'habillement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501562238687-2024J00134

SAS SUPERYONCHE, Edonia, Rue de la Terre Adélie, Bâtiment O, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 893 023 796. Prêt à porter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501562238690-2024J00132

SAS SUPERANGO, Rue de la Terre Adélie, Parc Edonia, Bâtiment O, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 901 580 423. Commerce de gros d'habillement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501562238693-2024J00138

SARL SUPERLEM, Rue de la Terre Adélie, Parc Edonia, Bâtiment O, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 831 323 019. Commerce de détail d'habillement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501562238681-2024J00136

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 11 mars 2024)

SAS BAPHILDAV, 10 C Impasse du Héron, 35490 Sens-De-Bretagne, RCS RENNES 848 369 161, RM 848 369 161. Crêpes et galettes. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501562455073-2023J00437

SARL BEDEL-RIVIERE, 7 Rue de l'Horloge, 35160 Montfort-Sur-Meu, RCS RENNES 528 555 568, RM 528 555 568. Bijouterie. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501562455071-2023J00226

SAS L'AMIRAL, Espace Performance Alphasys, Bâtiment H2, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 478 948 540. Bar, restaurant. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501562455069-2023J00420

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 08 mars 2024)

SARL SEMAFAURE, les Plats Zone Artisanale, 87600 Rochechouart, RCS LIMOGES 407 945 682. Commerce de détail de la chaussure.

13501562273235-2001B00589

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Jugement du 27 février 2024 - Redressement judiciaire

SARL MV JAURES IMMO, 101 Rue Jean Jaurès, 29200 Brest, RCS BREST 880 740 410. Agences immobilières. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 janvier 2024 désignant mandataire judiciaire la SELARL FLATRES-SORET prise en la personne de Maître Erwan FLATRES 10 rue de Lyon - 29200 BREST Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501562071081-2021B02401

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-MALO

Jugement du 05 mars 2024 - Redressement judiciaire

SARL NOUVELLE DEMEURE, 13 Rue du Général de Gaulle, 35540 Plerguer, RCS ST MALO 812 886 232. Agences immobilières. Jugement du tribunal de commerce de Saint-Malo prononçant en date du 05 Mars 2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL LH & ASSOCIES prise en la personne de Me Léonor HENON 24, avenue de Moka - 35400 Saint-Malo.

13501562173392-2021B02408

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

Jugement du 06 mars 2024 - Liquidation judiciaire

SARL NINO TRANSPORTS, 27 Rue Pierre de Coubertin, Loiron, 53320 Loiron-Ruillé, RCS LAVAL 531 869 899. Transports routiers de fret de proximité. Jugement du tribunal de commerce de Laval prononçant en date du 06 Mars 2024 la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2023, désignant liquidateur SELARL SLEMJ & ASSOCIES, représentée par Maître Guillaume LEMERCIER 7, rue de Paradis - 53000 Laval.

13501562348705-2022B00438

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

Jugement du 06 mars 2024 - Autre jugement prononçant

SARL BISMAN SIGNACOM, les Coteaux de Lauzette, Zone Industrielle du Ponteix, Feytiat, 87220 Feytiat, RCS LIMOGES 530 157 619. Gravure industrielle et commerciale vente de tous articles de bureau d'imprimerie et de papeterie. Jugement du Tribunal de commerce de LIMOGES en date du 06/03/2024 autorisant la poursuite de l'activité jusqu'au 22/03/2024.

13501562348408-2012B00917

WWW.7JOURS.FR

7 JOURS - 5 2 2 1 - 1 6 MARS 2 0 2 4

35

ANNONCES LÉGALES

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Jugement du 05 mars 2024 - Reprise de la procédure de liquidation judiciaire

SAS NOS ENFANTS AUSSI, 94 Rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret, RCS NANTERRE 378 876 155. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre, prononcé en date du 5 mars 2024 la reprise de la procédure de liquidation judiciaire, liquidateur désigné Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par Me Marc Senechal 15 Rue DE L'HOTEL DE VILLE 92200 Neuilly-sur-Seine.
13501562215993-1993B00794

APPELS D'OFFRES / AVIS D'ENQUÊTE

COMMUNE DE SAINT-MALO

1^{er} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE relatif à la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de Marville avec le plan local d'urbanisme de Saint-Malo

En application de l'arrêté municipal du 11 mars 2024, une enquête publique portant sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de Marville avec le plan local d'urbanisme de la Ville Saint-Malo est organisée du mardi 2 avril 2024 à 8h30 au jeudi 2 mai 2024 à 17h30, pour une durée de 31 jours.

Par décision du Président du Tribunal Administratif de Rennes en date du 28 février 2024, Madame Pascale LE FLOCH-VANNIER a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice.

Le siège de l'enquête est situé à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme 27 quai Duguay-Trouin - 35400 Saint-Malo, où le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, pendant toute la durée de celle-ci aux jours et horaires d'ouverture du service (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, à l'exception des jours fériés).

Les informations relatives à l'enquête pourront également être consultées sur le site internet de la ville de Saint-Malo, à l'adresse suivante : www.ville-saint-malo.fr (Menu : Votre mairie / Démarches Urbanisme / Mise en concordance du cahier des charges du lotissement de Marville avec le plan local d'urbanisme / Dossier d'enquête publique).

Pendant la période d'enquête, la population pourra présenter ses observations et propositions en les signant directement sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, ou les adresser :

- Par voie postale, à l'adresse suivante : Enquête publique (lotissement de Marville) - A l'attention de Madame la commissaire enquêtrice - Hôtel de Ville - Place Chateaubriand - CS 21826 - 35418 Saint-Malo Cedex.

- Par courrier électronique, à l'adresse mail suivante : enquempublique-lotissementmarville@saint-malo.fr

Les courriers reçus avant le 2 avril 2024 et après le 2 mai 2024 ne pourront être pris en considération. La boîte mail dédiée sera active du 2 avril 8h30 au 2 mai 17h30. Seuls les courriers transmis pendant cette période pourront être pris en considération.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales et écrites, à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme (27 quai Duguay-Trouin - 35400 Saint-Malo), aux dates et horaires suivants :

- Le 2 avril 2024 de 9h00 à 12h00 ;
- Le 12 avril 2024 de 14h00 à 17h30 ;
- Le 23 avril 2024 de 9h00 à 12h00 ;
- Le 2 mai 2024 de 14h00 à 17h30.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables par le public à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, et publiés sur le site internet de la Ville de Saint-Malo, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : Ville de Saint-Malo, Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme -

02.99.21.53.00.

Le Maire
Gilles LURTON

L247J03209

Département d'Ille-et-Vilaine COMMUNE DE RETIERS

PROJET DE MODIFICATION
SIMPLIFIÉE N°2 DU
PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

2IÈME AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

La délibération du Conseil Municipal en date du 06 Février 2024 définit les modalités de mise à disposition du public du dossier de projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de RETIERS.

Au terme de cette mise à disposition du public, le projet de modification simplifiée n°2 du PLU sera approuvé par le Conseil Municipal.

Le dossier du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de RETIERS sera mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs :

depuis le lundi 11 mars 2024 à 9h00 et jusqu'au jeudi 11 avril 2024 à 17h00

La consultation se fera en Mairie, située 19 rue Georges Clémenceau 35240 Retiers, ouverte le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h ; le jeudi et samedi de 9h à 12h,

où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur un registre prévu à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la ville de Retiers : <https://www.retiers.fr/>

Le public pourra également formuler ses observations par voie numérique par courriel à : urbanisme@retiers.fr

A l'issue de la mise à disposition du public du dossier de projet de modification simplifiée n°2 du PLU de RETIERS, le bilan des avis et des observations sera soumis pour approbation au Conseil Municipal.

Toute information complémentaire sur le dossier peut être demandée au service urbanisme de la mairie de Retiers (02.99.43.09.20) ou par courriel : urbanisme@retiers.fr

L247J03309

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté, le préfet informe les habitants de BÉDÉE et PLEUMLEUC, qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par la SCI CAMAGNON, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à une installation de stockage de produits combustibles située Parc d'Activité Le Meslièr, Les Gabrielles, sur la commune de BÉDÉE.

Le dossier est consultable du 2 avril 2024 (9h) au 2 mai 2024 (12h) :

- en mairie de BÉDÉE, aux heures suivantes : le lundi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30 / le mardi de 9h à

12h15 / le mercredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30 / le jeudi de 9h à 12h / le vendredi de 9h à 12h et de 14h à

17h / les samedis 6 avril et 20 avril 2024 de 9h30 à 12h.

- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>.

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de BÉDÉE, aux heures indiquées ci-dessus, sur un registre ouvert à cet effet,

- par courrier à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 81 boulevard

d'Armorique 35026 RENNES Cedex 9, - par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant l'objet du courriel : « consultation du public - SCI CAMAGNON à BÉDÉE »).

A l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus.
L247J03354



CONSTITUTIONS



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST ARMEL du 06/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : Société Civile Immobilière

- Dénomination sociale : BOTCH

- Siège social : 2 rue Bernard Palissy - ZA Les Mottais - 35230 ST ARMEL

- Objet social : L'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la souscription d'emprunt auprès de toutes banques, sociétés de crédit ou particuliers, de toutes sommes nécessaires au financement de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie

- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

- Capital social : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

- Gérance : Monsieur Dimitri CHARDRON - BOIVIN, demeurant 8 Allée Jean Mermoz - 35230 BOURGBARRE

- Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

- Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis. La Gérance

L247J02656



LES PETITS PLATS DE GOCHA

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 20 rue de l'Eglise - Maure-de-Bretagne
35330 VAL D'ANAST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le 07 mars 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LES PETITS PLATS DE GOCHA

Siège social : 20 rue de l'Eglise - Maure-de-Bretagne, 35330 VAL D'ANAST

Objet social : L'activité de restauration sur place et à emporter ; l'activité de traiteur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Madame Malgorzata MI-CHALOWSKA, demeurant 19 La Ferrandais 35480 GUIPRY MESSAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis. La Gérance
L247J03148

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, 4 Mars 2024, a été constituée une société civile constituée en vue de la vente d'immeubles, ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : SCCV AMARRE

- Siège social : 13 rue de la Sauvaie - 35000 RENNES

- Durée : 30 ans

- Objet :

- L'acquisition de tous terrains, biens et droits immobiliers en France, et notamment l'acquisition d'une parcelle de terrain Lieu-dit PRAD POUL BIHAN à ARZON (56640) cadastrée section AK 446.

- La démolition éventuelle des biens existants et la construction sur le terrain d'un ensemble immobilier.

- La vente des immeubles, soit en totalité, soit par fractions, en l'état actuel ou futur d'achèvement, à terme ou après terminaison.

- Accessoirement, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location dudit immeuble.

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitutions de garanties de toute nature ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social, la mise en place de tous moyens financiers nécessaires à l'opération.

- Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, de quelque nature que ce soit, pouvant se rattacher à l'objet social, directement ou indirectement, à condition que les opérations ne modifient en rien le caractère civil de la Société et ne soient pas réputées activités industrielles ou commerciales au sens des articles 34 et 35 du Code Général des Impôts.

- Capital social 1.000 Euros

- Apports en numéraire : 1.000 Euros

- Gérance : la société KERMARREC PROMOTION dont le siège social est situé à RENNES (35000) 13 rue de la Sauvaie, représentée par Mme Nolwenn LAM KERMARREC.

- Parts sociales : les cessions sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunis en assemblée générale

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis. La Gérance.
L247J03195

LE SITE WEB 7JOURS.FR EST HABILITÉ POUR LES ANNONCES LÉGALES
DU DÉPARTEMENT DE L'ILLE-ET-VILAINE (35) ET DU MORBIHAN (56)



CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, le 4 Mars 2024, a été constituée une société civile constituée en vue de la vente d'immeubles, ayant les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : SCCV VUE GREEN
-Siège social : 13 rue de la Sauvaie - 35000 RENNES
-Durée : 30 ans
-Objet :

L'acquisition de tous terrains, biens et droits immobiliers en France, et notamment l'acquisition d'une parcelle de terrain à Clohars-Fouesnant (29950)

-La démolition éventuelle des biens existants et la construction sur le terrain d'un ensemble immobilier,

-La vente des immeubles, soit en totalité, soit par fractions, en l'état actuel ou futur d'achèvement, à terme ou après terminaison,

-Accessoirement, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location dudit immeuble,

-L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitutions de garanties de toute nature ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social, la mise en place de tous moyens financiers nécessaires à l'opération.

-Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, de quelque nature que ce soit, pouvant se rattacher à l'objet social, directement ou indirectement, à condition que les opérations ne modifient en rien le caractère civil de la Société et ne soient pas réputées activités industrielles ou commerciales au sens des articles 34 et 35 du Code Général des Impôts.

-Capital social 1.000 Euros
-Apports en numéraire : 1.000 Euros
-Gérante : la société KERMARREC PROMOTION dont le siège social est situé à RENNES (35000) 13 rue de la Sauvaie, représentée par Mme Nolwenn LAM KERMARREC.

-Parts sociales : les cessions sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunis en assemblée générale

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis. La Gérante.

L247J03197

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, le 4 Mars 2024, a été constituée une société civile constituée en vue de la vente d'immeubles, ayant les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : SCCV QUAI ELORN
-Siège social : 13 rue de la Sauvaie - 35000 RENNES
-Durée : 30 ans
-Objet :

L'acquisition de tous terrains, biens et droits immobiliers en France, et notamment l'acquisition d'un bien immobilier à LANDERNEAU (29800)

-La démolition éventuelle des biens existants et la construction sur le terrain d'un ensemble immobilier,

-La vente des immeubles, soit en totalité, soit par fractions, en l'état actuel ou futur d'achèvement, à terme ou après terminaison,

-Accessoirement, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location dudit immeuble,

-L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitutions de garanties de toute nature ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social, la mise en place de tous moyens financiers nécessaires à l'opération.

-Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, de quelque nature que ce soit, pouvant se rattacher à l'objet social, directement ou indirectement, à condition que les opérations ne modifient en rien le caractère civil de la Société et ne soient pas réputées activités industrielles ou commerciales au sens des articles 34 et 35 du Code Général des Impôts.

-Capital social 1.000 Euros
-Apports en numéraire : 1.000 Euros
-Gérante : la société KERMARREC PROMOTION dont le siège social est situé à RENNES (35000) 13 rue de la Sauvaie, représentée par Mme Nolwenn LAM KERMARREC.

-Parts sociales : les cessions sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préa-

lable de la collectivité des associés réunis en assemblée générale
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis. La Gérante.

L247J03198

Aux termes d'un ASSP en date du 11/03/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Aux termes d'un ASSP en date du 11/03/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HMVS
Objet social : La prise d'intérêt sous quelques formes que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligataires, parts ou titres cotés ou non cotés dans

toutes sociétés constituées ou à constituer, française ou étrangères, sous quelques formes

que ce soit, industrielles, commerciales, financières, immobilières ou autres
Siège social : 6 RUE JOSEPH PINSON, 35400 SAINT MALO
Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SAINT MALO

Président : Monsieur STEFFANN VALENTIN, demeurant 6 RUE JOSEPH PINSON, 35400 SAINT MALO

Directeur général : Madame JOSSELIN MANON, demeurant 6 RUE JOSEPH PINSON, 35400 SAINT MALO

Admission aux assemblées et droits de votes : Toutes actions donnent droit dans la répartition des bénéfices, des réserves et du boni de

liquidation, à une fraction proportionnelle des actions existantes.

VALENTIN STEFFANN

Objet social : La prise d'intérêt sous quelques formes que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligataires, parts ou titres cotés ou non cotés dans

toutes sociétés constituées ou à constituer, française ou étrangères, sous quelques formes

que ce soit, industrielles, commerciales, financières, immobilières ou autres
Siège social : 6 RUE JOSEPH PINSON, 35400 SAINT MALO
Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SAINT MALO

Président : Monsieur STEFFANN VALENTIN, demeurant 6 RUE JOSEPH PINSON, 35400 SAINT MALO

Directeur général : Madame JOSSELIN MANON, demeurant 6 RUE JOSEPH PINSON, 35400 SAINT MALO

Admission aux assemblées et droits de votes : Toutes actions donnent droit dans la répartition des bénéfices, des réserves et du boni de

liquidation, à une fraction proportionnelle des actions existantes.

VALENTIN STEFFANN

L247J03206

Étude de
Maître Frédéric CHEYLAT
Notaire à ORGÈRES
52 Bout de la Lande
Tél : 02 99 42 54 74
Fax : 02 99 26 99 48
Frederic.cheylat@notaires.fr



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Frédéric CHEYLAT, notaire à ORGERES (35230), 52, Bout de Lande, le 16 février 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JEMISOLAD.
Siège social : CHARTRES-DE-BRETAGNE (35131), 19 chemin de la Garenne de Pan.

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : TROIS CENT SOIXANTE MILLE EUROS (360.000,00 EUR).

Les apports sont exclusivement en numéraire.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Monsieur Jean-Jacques PELLEGRINI, Madame Michèle PELLEGRINI, Madame Solène PELLEGRINI et Monsieur Adrian PELLEGRINI.

Immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis

Le notaire.

L247J03214

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte SSP en date du 8 mars 2024, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KER AD
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée (à associée unique)

Siège social : 93 rue de Vern 35200 RENNES

Objet social : Toute activité d'agence de diffusion de campagnes publicitaires et de trading desk comprenant notamment la programmation et l'optimisation de campagnes publicitaires, la réalisation de plans médias et de bilans de campagnes publicitaires ainsi que le conseil dans ces domaines ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans
Capital social : 2.000 euros, par apport en numéraire

Gérance : Monsieur Guillaume BELAN, sis 93 rue de Vern 35200 RENNES, sans limitation de durée.

RCS RENNES. Pour avis.

L247J03218



BY DECO 35

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 1 rue du Semnon
35320 SAULNIERES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le 7 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BY DECO 35
Siège social : 1 rue du Semnon, 35320 SAULNIERES

Objet social : tous travaux de peinture intérieure et extérieure, de ravalement, de papier peint, de revêtement sol et mur, pose faïence, pose accessoires et petits travaux, décoration création d'ambiance.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 6 000 euros
Gérance : Monsieur Yec'Han BELAN, demeurant 1 rue du Semnon 35320 SAULNIERES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis. La Gérance

L247J03226

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : KÉLOU. Siège social : 6, La Gaudiniais - 35190 SAINT-DOMINEUC. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. A titre accessoire, l'éventuelle aliénation de tous biens et droits immobiliers. La négociation, la conclusion, la réalisation de

toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros. Gérance : William GÖGER sis 6, La Gaudiniais - 35190 SAINT-DOMINEUC, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas. RCS SAINT-MALO. Pour avis

L247J03299

Aux termes d'un acte SSP en date du 11 mars 2023, il a été constitué une société : Dénomination sociale : SASU OSMAN BATIMENT CONSTRUCTION DE L'OUEST
Siège social : 2, Square des Hautes OURMES 35200 RENNES Forme : SASU
Capital : 500 Euros
Objet social : Bâtiment Gros-œuvre Maçonnerie ; Monsieur HAMDARUD Osman, né le 20 février 1996 à DJALALABAD, de nationalité Afghane, demeurant 2, Square des Hautes OURMES 35200 RENNES a été élu président pour une durée indéterminée ; Durée de la SASU : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes.

L247J03321

L'OFFICE DU CARRÉ
Notaires associés
4 rue du Champ Dolent
CS 61228 35012 Rennes Cedex
Tél. 02 99 79 51 52

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte AUTHENTIQUE reçu par Maître François-Eric PAULET, 4, rue du Champ Dolent (35000) RENNES en date du 22/02/2024, il a été constituée une société civile immobilière ayant pour :

- Dénomination : KER MAB
- Siège social : PACE (35740), 23 Les champs

- Durée : 99 ans
- Capital : 263.000 €

- Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, le tout en toute propriété, en nue-propriété ou en usufruit ;

- Gérants : Monsieur Frédéric MAHIEU et Madame Isabelle MAHIEU demeurant ensemble à PACE (35740) 23 Les Champs

- Agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable des associés donné par la collectivité des associés statuant aux conditions de assemblées générales extraordinaires.

La société sera immatriculée au RCS de RENNES

L247J03333

SERVICE
DE RELECTURE
ASSURÉ

ATTESTATION
DE PARUTION
IMMÉDIATE

CONSTITUTIONS

Suivant acte sous seing privé en date du 12 mars 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAS LA MAR-MITE

Capital de 1 000 €.
Siège : 14 RUE JULES ANDRADE 35000 RENNES.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger

- La commercialisation de plats cuisinés à emporter

- La mise à disposition de matériels de cuisine

- La réalisation de prestations autour de l'art culinaire

- La participation de la Société par tous les moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension et développement

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000,00 €.

Chaque action donne droit à une voix.

Les actions sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas.

Présidente : Société WHIPLASH, dont le siège social est situé 14 RUE JULES ANDRADE 35000 RENNES, représentée par Monsieur Olivier COMMANAY demeurant 14 RUE JULES ANDRADE 35000 RENNES

Directrice générale : Madame Anne BOUYE, demeurant 14 RUE JULES ANDRADE 35000 RENNES

L247J03338



LA GROSSE ROCHE

Société civile
au capital de 100 euros
Siège social : 3 La grosse roche, 35120 SAINT MARCAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12 mars 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : LA GROSSE ROCHE

Siège social : 3 La grosse roche, 35120 SAINT MARCAN

Objet social :

-La prise de participation dans toutes Sociétés tant civiles que commerciales et l'octroi de garanties en vue de faciliter ces opérations ;

-L'acquisition de titres de sociétés et, exceptionnellement, leur vente ;

-La gestion du portefeuille des titres souscrits, acquis ou apportés ;

-L'acquisition et la détention de portefeuille titre ;

-L'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières en vue de leur exploitation sous toutes ses formes ;

-L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garanties ou sûretés réelles.

-La gestion (centralisée) de trésorerie.

-la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

-toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des

sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mr Mickaël et Mme Monique MOUBECHÉ, demeurant ensemble 3 La Grosse roche, 35120 SAINT MARCAN

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément dans tous les autres cas

agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO

Pour avis. La Gérance

L247J03351

Office Notarial Pacé
SAS GUICHARD
NAUT - MESSAGER
14 Bd Dumaine de la Jossierie
BP 74136
35741 PACÉ Cedex



AVIS DE CONSTITUTION D'UNE ASSOCIATION FONCIERE URBAINE LIBRE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Catherine GUICHARD, Notaire à PACE, le 13 mars 2024, il a été déposé au rang des minutes de l'Office notarial de PACE, les statuts d'une Association Foncière Urbaine Libre dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nature : Association Foncière Urbaine Libre régie par l'ordonnance du 1^{er} juillet 2004, modifiée par les Décrets pris pour son application et par les statuts.

Dénomination sociale : ASSOCIATION FONCIERE URBAINE LIBRE LE SIZAIN

Membres : Tout propriétaire des volumes immobiliers de l'ensemble immobilier

L'adhésion à l'association résulte soit de la participation du propriétaire à l'acte portant constitution de l'association et de ses statuts soit de toute mutation à titre gratuit ou onéreux des volumes immobiliers.

Objet Social : La gestion et l'entretien des terrains et équipements collectifs à tous les propriétaires de l'opération d'aménagement, et compris dans son périmètre, notamment :

Le local transformateur, sous réserve de sa prise en charge par le concessionnaire Enedis,.

La voie de circulation, portail automatique, éclairage ... du parking couvert,

L'acquisition éventuelle des terrains et espaces immobiliers collectifs,

La création de tous éléments d'équipement nouveaux,

La cession éventuelle de tout ou partie des biens de l'association à une personne morale de droit public,

Le contrôle et l'application du règlement et du cahier des charges de l'opération d'aménagement,

L'exercice de toutes actions afférentes audit contrôle, ainsi qu'aux ouvrages et équipements,

La police desdits biens collectifs nécessaires ou utiles pour la bonne jouissance des propriétaires, dès leur mise en service et la conclusion de tous contrats et conventions relatifs à l'objet de l'association.

La répartition des dépenses de gestion et d'entretien entre les membres de l'association et leur recouvrement

Et d'une façon générale, toutes opérations financières, mobilières et immobilières concourant aux objets définis notamment la réception de toutes subventions et la conclusion de tous emprunts

Administration : La présente Association Syndicale Libre comporte un conseil syndical de deux membres qui élisent un président.

Durée : Illimitée

Siège : Siège social d'AIGUILLON - 171 rue de Vern 35200 RENNES

Pour avis et mention,

Maître GUICHARD

L247J03394

ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



ALBA-CLO

Société par actions simplifiée
au Capital de 100 000 Euros
Siège Social : NOYAL SUR VILAINE (Ille-et-Vilaine) - 11 rue Paul Ricard - ZA de la Rivière
RCS RENNES 314 721 309

L'Assemblée Générale du 28 Février 2024 a décidé de transférer à NOYAL SUR VILAINE (Ille-et-Vilaine) - 11 rue Paul Ricard - ZA de la Rivière, le siège social précédemment fixé à NOYAL SUR VILAINE (35530) - ZA La Fourrière et ce à compter rétroactivement du 15 Février 2024.

L247J02848

In Extenso

Experts-Comptables

GEO-ENGINEERING

Société par actions simplifiée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 16 des Tisserands - ZA La Gauthraie,
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
922 699 418 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision unanime en date du 20 février 2024, il résulte que :

- la société MARVEN INVEST, Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros, dont le siège social est 12 rue du phare de la vieille, 29000 QUIMPER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 984 536 441, a été nommée Directrice Générale en remplacement de Monsieur Bruno BRIVOL, démissionnaire.

- la société FOUR DSDL, Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros, dont le Siège social est 5 Rue du Chemin de la Messe 45140 ORMES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 982 628 927, a été nommée Directrice Générale en remplacement de Monsieur Daniel Fernando PEREIRA GOMES, démissionnaire.

POUR AVIS. Le Président

L247J02908

In Extenso

Experts-Comptables

EUURL AR DEVELOPMENT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : ZA La Gauthraie Est
17 Rue du Champ Morin
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
898 817 101 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 1^{er} mars 2024, les associés ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La durée de la Société, son objet, son siège social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

L'associée unique a décidé d'adopter « AR DEVELOPMENT » comme nouvelle dénomination sociale.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.500 €.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Arnaud ROUZE.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par la société AC2R, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital

de 81 100 euros, ayant son siège social 17 Rue du Champ Morin, ZA La Gauthraie, 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 951 039 338 RCS RENNES.

Pour avis
Le Président

L247J02966

BE CONSTRUCTION

SASU au capital de 5000 €
Siège Social : 4 RUE DES AJONCS
35600 REDON
884384835 RCS de RENNES

Par AGE du 09/11/2023, il a été décidé de nommer nouveau président Mme BORGES Melodie demeurant 01, rue des bergeronnettes 95190 GOUSSAINVILLE, à compter du 09/11/2023 en remplacement de M. YAKHOUTOV Israël démissionnaire. Mention au RCS de RENNES

L247J03068

In Extenso

Experts-Comptables

MS RENO

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 35 Boulevard Jean Jaurès
35300 FOUGERES
920 089 091 RCS RENNES

AVIS D'EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 23 février 2024, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités de « fabrication, création, pose et montage d'objets de serrurerie, métallerie et tous travaux de menuiserie métallique et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

L247J03082



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES

Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CÉDEX 2

MEUBLES MONNIER

S.A au capital de 225.000 Euros
Siège social : Route de Saint-Malo
35520 LA MEZIERE
R.C.S. RENNES 307 206 599

NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 21 février 2024, les actionnaires ont pris acte de l'expiration des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la société FITECO et de Monsieur Sylvain TANGUY à l'issue de la réunion et a décidé de ne pas renouveler leur mandat et de ne pas procéder à leur remplacement.

Pour avis, la Présidence.

L247J03124

CINQ

SAS au capital de 50000 €
Siège Social : 12 bd Villebois Mareuil
35400 ST MALO
801905498 RCS de SAINT MALO

Par AGE du 08/03/2024, il a été décidé de diminuer le capital de 20000 € par Réduction de capital non motivée par des pertes pour le porter à 30000 €.

Article 6, 7 et 44 des statuts modifiés en conséquence

Mention au RCS de SAINT MALO

L247J03146

MODIFICATIONS

L'A.G.E. en date du 30 novembre 2023, de la société 'SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES MAISONS INDIVIDUELLES', S.C. à capital variable - Siège social : CESSON SEVIGNE (Ille et Vilaine) 55 bis rue de Rennes - Parc d'activité Kléber - R.C.S. : RENNES 398 858 944, a décidé de transférer son siège social à MONTBRISON (Loire) 2 Place du Souvenir Français, et ce avec effet au 30 novembre 2023. Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. RENNES et ST ETIENNE.
LA GERANCE,

L247J03147

AR PERFORMANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 4 000 €
Siège social : 6 Contour Saint-Aubin
35000 RENNES
853 408 557 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société par Actions Simplifiée AR PERFORMANCE a décidé de transférer le siège social du 6 Contour Saint-Aubin - 35000 RENNES à Zone Artisanale Beauséjour II - 13 rue du Tram - 35520 LA MEZIERE à compter du 15 février 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Présidente.

L247J03225



SAS PINSON - EON

1 rue de Rennes,
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
22 Quay Duguay Trouin, 35000 RENNES

CHANGEMENT DE GERANT

SCI DE LA RABINE
Société Civile Immobilière
au capital de 129 581,66 euros
Siège social : Chemin de l'Andume
35740 PACE
RCS RENNES 390 155 455

Consécutivement au décès de Monsieur Yvan DUCHEMIN survenu le 12 décembre 2020 à RENNES, Madame Nicole FRIQUX veuve DUCHEMIN reste seule gérante de la société.

La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS de RENNES.

Pour avis,
Le notaire.

L247J03238

CABINET MILIN

AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

LE PICCADILLY

Société à responsabilité limitée
au capital de 70 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35700 RENNES
537 545 170 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} mars 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35700 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L247J03251

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS

Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN

Guillaume LE COURIAUD

SCI BUDAN

Société civile immobilière
Capital : 3 048,98 €
Ancien siège social : 9 rue de la Roirie -
35610 Pleine Fougères
Nouveau siège social : 12 rue du Leez -
35610 Pleine Fougères
RCS Saint-Malo 339 681 595

Par décision en date du 7 mars 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social qui n'est plus situé au 9 rue de la Roirie - 35610 Pleine Fougères (ancien siège social) mais est désormais situé au 12 rue du Leez - 35610 Pleine Fougères (nouveau siège social). L'article 4 des statuts a été mis à jour. Pour avis. La gérance

L247J03289



SARL DU CORMIER

Société civile
au capital variable de 80 000 €
Siège social : Le Cormier
35230 BOURGBARRE
RCS RENNES 508 767 043

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Par délibération en date du 31/12/2023, en date d'effet du 31/12/2023, l'assemblée générale a décidé :

- de transformer la SARL en SC
- de modifier la dénomination sociale qui devient « DU CORMIER »
- de nommer Mme Jacqueline BRULE entant que cogérante
- de changer l'objet social qui sera le suivant : activités de holding et location de terrains et autres biens immobiliers.

Modifications seront faites au Greffe du TC de RENNES.

Pour avis

L247J03290

SIED
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 19 Le Bodo
35380 PLELAN LE GRAND
952 414 969 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 01 mars 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 19 Le Bodo, 35380 PLELAN LE GRAND au 61 rue des Moulins 22430 ERQUY à compter du 1^{er} mars 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L247J03296



POUGET

Société par Actions Simplifiée
au capital de 7 000 Euros
Siège social : ZA La Ville au Coq
35800 SAINT BRIAC SUR MER
RCS SAINT MALO 801 933 276

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29 février 2024, la société OLIAN, SARL au capital de 500 € dont le siège social est situé 30 rue Ange-Duval - 35190 TINTENIAC (RCS SAINT

MALO 983 166 554) a été nommée, à compter de ce jour, en qualité de Présidente de la société en remplacement de M. Philippe POUGET, démissionnaire à compter du même jour.

Mention sera faite au RCS de SAINT MALO.

Pour avis.

L247J03305

BACKUS LOGISTICS

SAS au capital de 30.000 euros
Siège Social : 9 le Gué de Prunelle
35500 Pocé-les-Bois
953 160 223 RCS RENNES

Suivant des décisions des associés en date du 1^{er} novembre 2023, il a été décidé de nommer la société «JVR Holding», société par actions simplifiée, au capital de 100 euros, ayant son siège social situé au 31 rue du faubourg Poissonnière, 75009 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 921 455 838, en qualité de Directeur Général de la Société. Mention au RCS de Rennes.

L247J03348

SCAR

PA La Gaultière - Les Portes de Bretagne
43, La Grande Hutière
35 113 DOMAGNE
RCS RENNES 330 471 897

AVIS DE MODIFICATIONS

Au cours du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenu le samedi 09 mars 2024 à BIARRITZ (64), après avoir constaté les démissions de Monsieur Thierry SOUCHAUD né le 02 décembre 1965 à CONFOLLENS (16) demeurant 7 rue du Champs de Foire - 86 150 L'ISLE-JOURDAIN du poste de Président-Directeur Général et de Messieurs Henri TAVEAU né le 29 octobre 1986 à SENLIS (60) demeurant 4 ter Hameau de Wairmaise - 60 120 CHEPOIX, Yannick TAMISIER né le 24 février 1978 à ALENCON (61) demeurant La Chapelle d'Ancinette - 72 610 ANCINNES, Sébastien FOULQUIER né le 23 juin 1977 à ALBI (81) demeurant La Catelane - 81 110 VERDALLE et Claude BROTTES né le 26 janvier 1961 à VALENCE (26) demeurant Quartier les Granges - 26 120 CHABEUILL des postes de Directeurs Généraux Délégués, les résolutions suivantes ont été adoptées :

-Modification de l'exercice de la direction générale de la société conformément à l'article 26 des statuts de la société et dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration de celles de Directeur Général ;

-Nomination de Monsieur Thierry SOUCHAUD né le 02 décembre 1965 à CONFOLLENS (16) et demeurant 10 rue de Millac - 86 150 L'ISLE-JOURDAIN au poste de Président du Conseil d'Administration et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale d'approbation des comptes annuels ;

-Nomination de Monsieur Thierry SEBILLE né le 08 juillet 1967 à BAUGE (49) et demeurant 9A rue du Général LECLERC - 35 580 GUICHEN au poste de Directeur Général et ce, pour un mandat de 3 ans à compter de ce jour ;

-Nomination de Monsieur Pierre HUTTEAU né le 04 septembre 1963 à DIJON (21) et demeurant 28 rue Alsace Lorraine - 17 400 SAINT-JEAN-D'ANGELY au poste de Directeur Général Délégué et ce, pour un mandat de 3 ans à compter de ce jour.

Pour avis.

L247J03355

KEREDS PROMOTION IMMOBILIERE

Société Anonyme Coopérative de Production d'HLM à Capital Variable
110 Boulevard Clémenceau 35200
RENNES - R.C.S RENNES 699 200 523

Aux termes d'une délibération en date du 9 mai 2023, le conseil d'administration a constaté que :

L'OPH DE RENNES METROPOLE - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (ARCHIPEL HABITAT), administrateur de la société KEREDS PROMOTION IMMOBILIERE a changé de représentant permanent.

Madame Cécile BELARD DU PLANTYS est remplacée par Monsieur Antoine ROUSSEAU, Directeur Général depuis le 1^{er} septembre 2022.

Pour avis, le Représentant légal

L247J03373

BHP TAXI

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 5.000 euros

Siège social : 7 rue Eugène Freyssinet
35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
841 593 593 RCS RENNES

Par décisions du 14/03/2024, l'associé unique a décidé de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du 14/03/2024. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée - Nouvelle mention : société par actions simplifiée
Capital social : 5.000 €

Administration : Ancienne mention : Gérant : M. Pierre-Henri BOUDERLIQUE, sis 7 rue Eugène Freyssinet 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE - Nouvelle mention : Président : M. M. Pierre-Henri BOUDERLIQUE, sis 7 rue Eugène Freyssinet 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
Immatriculation : 841 593 593 RCS RENNES

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. RCS RENNES.
Pour avis

L247J03384

ISIS IMMO

SCI au capital de 2 000 €
Siège social : 14 Rue du vau chalet
35830 BETTON
RCS de RENNES n°523 766 012

L'AGE du 15/02/2024 a décidé le transfert du siège social au 6 Rue des Lirons, 35740 PACE à compter du 15/02/2024.

L247J03386

POUR RESTEZ
INFORMÉ SUR TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE

ABONNEZ-VOUS !

24H/24H
PUBLICATION
DE VOTRE ANNONCE
EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME
INTERNET

WWW.7JOURS.FR

DISSOLUTIONS

SG Notaires
Saint-Germain — Rennes
Paul Scourardec
Emmanuel Gours
12 rue des Francs Bourgeois
35000 RENNES
02 99 63 47 47
sg-notaires.fr

SOCIÉTÉ LANE IMMOBILIER

Société civile immobilière
9 rue des Charmilles
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Capital de 3.048,98 €
RCS RENNES 330275025

Aux termes d'une AGE du 14 mai 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. Est nommé liquidateur Madame Thidara HALLIER, demeurant à GOSNE (35140) 2 La Chesnais ; le siège de la liquidation est fixé au siège social ; toutes correspondances, actes et documents concernant la liquidation devront y être notifiés. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis. P.SCOUARNEC

L247J03134

SG Notaires
Saint-Germain — Rennes
Paul Scourardec
Emmanuel Gours
12 rue des Francs Bourgeois
35000 RENNES
02 99 63 47 47
sg-notaires.fr

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE PHOSI

9 rue des Charmilles
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Capital de 10.000,00€
RCS RENNES 504843624

Aux termes d'une AGE du 16 mai 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. Est nommé liquidateur Madame Thidara HALLIER, demeurant à GOSNE (35140) 2 La Chesnais ; le siège de la liquidation est fixé au siège social ; toutes correspondances, actes et documents concernant la liquidation devront y être notifiés. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis. P.SCOUARNEC

L247J03137

ETABLISSEMENTS ROUSTAI

SARL au capital de 7.700,00 Euros
Route de Lorient
VEZIN LE COQUET (35132)
R.C.S. : RENNES 439 655 846

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision collective en date du 18/12/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, Monsieur Sassan ROUSTAI, demeurant 2 rue Arthur Rimbaud, 56190, MUZILLAC, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur. La correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés à cette adresse.

Mention sera faite au R.C.S. de RENNES.

Pour avis,
Le Liquidateur.

L247J03174

ABONNEZ-VOUS !

Pascal ODY
Corentine ODY-AUDRAIN
Notaires associés
La Guerche de Bretagne
Argentré du Plessis

SCI M.C.C.A

SCI au capital 1050,00€
Graibusson - 35150 CORPS NUDES
488 735 440 RCS RENNES

Aux termes du PV en date du 30/12/2023, les associés ont décidé de dissoudre par anticipation la société à compter de ce jour, de nommer en qualité de liquidateur Jean-Claude MIESCH, domicilié à MEDREAC (35360) 5 chemin du Pré Renault. Le siège de liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Pour avis.

L247J03297

CLÔTURES

SG Notaires
Saint-Germain — Rennes
Paul Scourardec
Emmanuel Gours
12 rue des Francs Bourgeois
35000 RENNES
02 99 63 47 47
sg-notaires.fr

SOCIÉTÉ LANE IMMOBILIER

Société civile immobilière
9 rue des Charmilles 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Capital de 3.048,98 €
RCS RENNES 330275025

Aux termes d'une AGE du 1^{er} septembre 2023, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, lui a donné quitus et l'a déchargé de son mandat ; il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis. P.SCOUARNEC

L247J03136

SG Notaires
Saint-Germain — Rennes
Paul Scourardec
Emmanuel Gours
12 rue des Francs Bourgeois
35000 RENNES
02 99 63 47 47
sg-notaires.fr

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE PHOSI

9 rue des Charmilles
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Capital de 10.000,00€
RCS RENNES 504843624

Aux termes d'une AGE du 1^{er} septembre 2023, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, lui a donné quitus et l'a déchargé de son mandat ; il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis. P.SCOUARNEC

L247J03138

Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

SCI GALLESE

SCI «en liquidation»
Capital social : 1 524,49 €
Siège social : 25, rue de la Monnaie
35000 RENNES
402 614 481 R.C.S. RENNES

CLÔTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12.02.2024, la collectivité des associés de

la SCI GALLESE a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

M. Jean-Pierre PIGEAULT
Liquidateur

L247J03161

LE TEMPS D'UNE BARBE

Société à responsabilité limitée
en liquidation

Au capital de 5 000 euros
Siège social : 20 rue Baudrairie
35000 RENNES
822 897 021 RCS RENNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes des DAU du 31/12/23, l'associée unique, Adeline ROUSSEAU, demeurant 17 rue Olympe de Gouges - 35650 LE RHEU, a, en sa qualité de Liquidateur, établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation, à compter rétroactivement du 31/08/23.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis,

L247J03208

Maitre Nicolas MEVEL
Notaire
2, Rue de la Goulgatière
35220 CHATEAUBOURG

SCI DAJAX.

SCI société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 12 Rue George Sand,
35700 RENNES.
499927093 RCS de Rennes.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 février 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Xavier CAMBY demeurant Chemin du Gibloux 15 - 1630 - Bulle, SUISSE et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du 15 février 2024.

La société sera radiée du RCS du RENNES.

Le liquidateur

L247J03216

Notaires

SAS PINSON - EON

1 rue de Rennes,
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
22 Quay Duguay Trouin, 35000 RENNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI DES FRANCS BOURGEOIS

Forme : Société Civile Immobilière
Capital social : 362 828,66 Euros
Siège social : 1 rue de Rennes 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
RCS RENNES 348 862 780

Aux termes du procès-verbal de consultation écrite des associés en date du 17 janvier 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Christian LOGEAS demeurant 35 lieu-dit La Grande Ville (35360) MEDREAC, et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS de RENNES.

Pour avis. Le notaire.

L247J03221

WWW.7JOURS.FR

Pascal ODY
Corentine ODY-AUDRAIN
Notaires associés
La Guerche de Bretagne
Argentré du Plessis

SCI M.C.C.A

SCI au capital 1050,00€
Graibusson - 35150 CORPS NUDES
488 735 440 RCS RENNES

Aux termes du PV en date du 30/12/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé le liquidateur de son mandat, constaté la clôture de liquidation. La société sera radiée du RCS de RENNES
Pour avis.

L247J03298

Notaires

SAS PINSON - EON

1 rue de Rennes,
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
22 Quay Duguay Trouin, 35000 RENNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCCV SOLEIL
Forme : Société civile de construction-vente en liquidation.

Capital social : 1 000,00 euros.
Siège social : 9 rue du Champ Morin,
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
RCS RENNES 903 362 515

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de la société en date du 26 février 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Anthony GABILLARD, demeurant 9 rue du Champ Morin 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS de RENNES.

Pour avis. Le notaire.

L247J03312

GUILLOTIN - LE BASTARD & ASSOCIÉS
Conseil et contentieux
AVOCATS
www.guillotini-lebastard.com

OMG
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1 000 Euros
Siège social : 6 allée Adolphe Bobierre
ZAC Atalante Champeaux 35000 RENNES
RCS RENNES 803 379 874

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale en date du 13 Mars 2024, a approuvé les comptes de liquidation au 31 Décembre 2023, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES

Pour avis

L247J03365



SUIVEZ-NOUS SUR



CONVOICATIONS

CONVOICATION

Le Conseil d'Administration vous prie de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de SOLARENN, qui se tiendra le 11 avril 2024 à 17h00 à la Coopérative Agricole SOLARENN - 8 rue Denis Papin à ST ARMEL.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour tel que défini ci-après :

1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 Avril 2023

2) Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Coopérative concernant l'exercice 2023

3) Approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2023

4) Quitus aux Administrateurs

5) Approbation des dotations et reprises aux provisions constituées

6) Approbation de l'affectation du résultat

7) Constatation de la variation du capital social

8) Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice 2023

9) Approbation de l'enveloppe mise à disposition du Conseil d'Administration en 2024

10) Approbation de l'enveloppe mise à disposition de la formation des administrateurs en 2024

11) Délégation de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour la gestion du programme opérationnel

12) Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs

13) Questions diverses

Nous vous rappelons que, conformément aux Statuts (Article 35, Paragraphe 5) vous pouvez prendre connaissance, au siège social de la Coopérative, des documents concernant le bilan et ses annexes :

- Comptes annuels

- Informations sur les prix d'apport, écarts avec les indicateurs relatifs aux

coûts de production et prix des produits agricoles

- Rapport du Conseil d'administration aux associés

- Texte des résolutions proposées

- Rapports du Commissaire aux comptes

- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions soumises à autorisation préalable

- Proposition du Conseil d'administration de répartition des excédents

Pour le Conseil d'Administration, Le Président, Christophe ROUSSE

L247J03315

FONDS DE COMMERCE



CESSION D'ELEMENTS D'ACTIFS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 février 2024 à RENNES suivant jugements du Tribunal de Commerce de Rennes du 14 juin 2023 et du 23 août 2023 (N° rôle 2023L00450) et suivant l'Ordonnance du 13 décembre 2023 (N° rôle 2023M02416) et l'Ordonnance rectificative du 14 février 2024, enregistré le 20 février 2024 au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de RENNES - Bordereau Dossier 2024.00006238 Référence 3504P61 2024 A 00961, la société DIFY GROUP, Société par actions Simplifiée en cours de liquidation judiciaire au capital de 339 169 Euros, ayant son siège social à CHATEAUBOURG (35220), Rue Blaise Pascal - Zone Industrielle de

Bellevue, immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES sous le numéro 492 539 523, a cédé à la société PENN KALET ASSOCIES, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 Euros, ayant son siège social à CESSON-SEVIGNE (35510), 801, avenue des Champs Blancs, immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES sous le numéro 983 806 233, ses éléments d'actifs suivants :

- Nom commercial,

- Marque,

- Les codes source,

- Nom de domaine,

à l'exclusion de tout autre élément.

L'entrée en jouissance a été fixée au 13 décembre 2023.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal SEPT MILLE EUROS (7 000 €).

Élection de domicile pour les oppositions : 29 rue de Lorient - CS 74036 - 35040 RENNES CEDEX 02 (siège de la SELARL LEX MJ, mandataire judiciaire agissant en qualité de liquidateur judiciaire du cédant).

Élection de domicile pour la correspondance : au siège de la SELARL LEX MJ, mandataire judiciaire agissant en qualité de liquidateur judiciaire pour le Cédant (29 rue de Lorient - CS 74036 - 35040 RENNES CEDEX 02), au siège social pour le Cessionnaire.

L247J03126

L247J03126

CORNEC notaire à RENNES, au sein de la Société à Responsabilité Limitée « LIBERTÉ NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial situé à RENNES (35000) 45, Boulevard de la Liberté, identifié sous le numéro CRPCEN 35148, la Société NEW CAVE, Société par actions simplifiée au capital de 80000 €, dont le siège est à RENNES (35000), 1 rue de la Psalette, identifiée au SIREN sous le numéro 821071289 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, a cédé à la

Société LE CAVEAU, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10 000 €, dont le siège est à SAINT-GREGOIRE (35760), 10 Rue du Pressoir Godier, identifiée au SIREN sous le numéro 984 375 386 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, moyennant le prix de DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (290 000,00 EUR), son fonds de commerce de BAR-DISCOTHEQUE sis à (35000) RENNES 1 Rue de la Psalette, connu sous le nom commercial LE CAVEAU, avec une entrée en jouissance au 8 mars 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial situé à RENNES (35000), 45 Boulevard de la Liberté, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Maître CORNEC L247J03215



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 8 mars 2024, par Maître Nicolas



RETROUVEZ-NOUS SUR
7JOURS.FR

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

À chacun sa formule :

6 mois :
42 € TTC

magazine + site internet

1 an :
69 € TTC

magazine + site internet

2 ans :
119 € TTC

magazine + site internet

6 mois :
21 € TTC

journal numérique
+ accès à l'intégralité du site web

1 an :
35 € TTC

journal numérique
+ accès à l'intégralité du site web

2 ans :
53 € TTC

journal numérique
+ accès à l'intégralité du site web

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR 7JOURS.FR →

Et recevez la newsletter chaque semaine



Abonnez-vous

FONDS DE COMMERCE

Etude de M^e Jocelyn Pouessel
13 rue Gervand
35000 RENNES
02 99 79 62 81



L247J03293

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître POUESSEL, Notaire à RENNES, le 08 mars 2023, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES :

La SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, agissant en qualité de mandataire judiciaire à la procédure de liquidation judiciaire de Monsieur Ahmed HOSNI, demeurant à RENNES (35000), 1 rue Ginguéné, né à RABAT (MAROC), le 14 décembre 1962, immatriculé au RCS de RENNES sous le numéro SIREN 510 694 541,

A cédé à la société dénommée L'ESCALE, SAS au capital de 1.000,00 €, ayant son siège social à SAINT-ARMEL (35230), ZAC des Boschaux, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro SIREN 978 316 297,

Un fonds de commerce de BAR - SNACK, exploité à RENNES (35000), 3 boulevard de Beaumont, connu sous le nom de «LA GOUTTE D'OR».

Moyennant le prix de 31.500,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 29.190,00 € et aux éléments corporels pour 2.310,00 €.

Entrée en jouissance rétroactive au 24 mai 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications prévues par la loi en la SELARL ATHENA, 20 rue d'Isly 35000 RENNES, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis. Le notaire.

L247J03229

Etude de Maîtres Laurent COUBARD, Catherine COUBARD-LE QUERE,
Notaires Associés à BEDEE
26, rue de RENNES



Suivant acte reçu par Me Catherine COUBARD - LE QUERE, Notaire à BEDEE, le 11/03/2024, actuellement en cours d'enregistrement.

Françoise Pascale Régine QUENTIN, épouse de Monsieur Jean-François Christian Noël TEMPLIER, demeurant à BEDEE (35137) 24 rue de Rennes, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 394943260.

A cédé à :
La Société HELISA, dont le siège est à BETTON (35830) 69 rue de Rennes, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 984921098.

Un fonds de commerce de ONGLERIE, MANUCURE ET PEDICURE ET VENTE DE PRODUITS DE BEAUTE ET DE SOINS ASSOCIES A L'ACTIVITE, sis à RENNES (35000), 3 bis rue Toullier, connu sous le nom commercial «L'ONGLERIE» et pour lequel il est immatriculé au RCS de RENNES sous le numéro 394943260.

L'entrée en jouissance a été fixée au 11 mars 2024.

Prix : 90.000,00 € dont 70.375,00 € d'éléments incorporels et 19.625,00 € d'éléments corporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions

prévues par la loi, en l'office notarial de BEDEE (35137), 26 rue de Rennes où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.
Le notaire.

Office Notarial Pacé
SAS GUICHARD
NAUT - MESSAGER
14 Bd Dumaine de la Josserie
BP 74136
35741 PACE Cedex



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Josselin NAUT, Notaire à PACE, le 6 mars 2024, en cours d'enregistrement au service département de l'enregistrement de RENNES EST,

La Société dénommée L'IMPREVU, Société en nom collectif au capital de 1000 €, dont le siège est à PLEUGUENEUC (35720), 3 rue du Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 820 312 585 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO.

A VENDU A :
La Société dénommée PRIMETERRE, Société en nom collectif au capital de 20 000,00 €, dont le siège est à PLOUER-SUR-RANCE (22490), 2 rue de Prime-terre, identifiée au SIREN sous le numéro 800288292 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO

En la commune de PLEUGUENEUC (35720), 3 rue du Bourg, un fonds de commerce de «DEBIT DE BOISSONS - CAFE - BAR - LOTO - JEUX - JOURNAUX - BIMBELOTERIE, DEBIT DE TABAC, SNACK» auquel sont annexés la gérance d'un débit de tabac, la gérance d'un point de validation Française des jeux et l'agrément d'un contrat point PMU, exploité audit lieu connu sous le nom commercial L'IMPREVU, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO, sous le numéro 820 312 585, ce fonds comprenant : Moyennant le prix principal de DEUX CENT DIX MILLE EUROS (210 000,00 EUR) s'appliquant : aux éléments incorporels pour CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE EUROS (195 000,00 EUR) et au matériel pour QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 EUR).

Entrée en jouissance le 6 mars 2024.
Oppositions dans les formes légales dans les dix jours de la présente insertion ou de la publication au BODACC, au siège de l'Office Notarial de PACE où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Maître Josselin NAUT
L247J03303

Suivant acte reçu par Me Stéphanie RUCAY, notaire à RENNES, le 12 mars 2024, en cours d'enregistrement, la société dénommée B FAST FOOD, société par actions simplifiée, dont le siège social est à BAIS (35680), 13 place de l'Ancien Marché, a cédé à la société dénommée ASHRAFI FOOD, société par actions simplifiée, au capital de CENT EUROS (100,00 €), dont le siège social est à BAIS (35680), 13 place de l'Ancien Marché, représentée par Monsieur Shoibullah WAZIRI, le fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE OU A EMPORTER, exploité à BAIS (35680), 13 Place de l'Ancien Marché, connu sous le nom de B FAST FOOD. Moyennant le prix de 25.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 18.180 € et au matériel et mobilier commercial pour 6.820 €. Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me

Stéphanie RUCAY, notaire à RENNES, 25 Boulevard de Cleunay, où domicile a été élu à cet effet. »

L247J03322

REGIMES MATRIMONIAUX

Etude de
Maître Frédéric CHEYLAT
Notaire à ORGERES
52 Bout de la Lande
Tel : 02 99 42 54 74
Fax : 02 99 26 99 48
Frederic.cheylat@notaires.fr



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Frédéric CHEYLAT, notaire à ORGERES (35230), 52, Bout de Lande, CRPCEN 35147, le 28 février 2024, ont été reçu Monsieur Mohammed ATTIGUI, né à OUJDA (MAROC) le 27 juin 1978 et Madame Yamina RAHALI, née à OUJDA (MAROC) le 20 août 1976, son épouse demeurant ensemble à RENNES (35200) 6 allée des Asturies. Mariés à la mairie de RENNES (35000) le 13 juillet 2006 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont adopté le régime de la séparation de biens. Les oppositions sont à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la présente insertion, à l'étude de Maître Frédéric CHEYLAT, 52, Bout de Lande 35230 ORGERES, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

L247J03249

ME FEISTHAMMEL-RENOULT

NOTAIRE
31 Rue Jean GUEHENNO
35700 RENNES

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Michel Joseph Emile BLOT, Retraité, né à FOUGERES (35300), le 19 mars 1959 et Madame Nelly Marie Pierrette REPESSÉ, Retraîtée, née à ERCE PRES LIFFRE (35340), le 11 février 1960, demeurant ensemble à GOSNE (35140), 9 rue du Bocage, mariés à la Mairie de ERCE PRES LIFFRE (35340), le 10 octobre 1980, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Sophie FEISTHAMMEL-RENOULT, notaire à RENNES, le 11 mars 2024.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Sophie FEISTHAMMEL-RENOULT, notaire à RENNES, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Sophie FEISTHAMMEL-RENOULT
L247J03306

NOTAIRE & BRETON
S.C.P « Guillaume LECOQ, Sébastien LEGRAIN et Yann GRATESAC »
Notaires Associés
3 rue Chateaubriand - 35740 PACE
Bureau permanent : ZA La Morandais 2
3 rue Armand Peugeot - 35190 TINTENIAC

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Yann GRATESAC, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maitres Guillaume

LECOQ, Sébastien LEGRAIN, et Yann GRATESAC, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à PACE (35740), 3 rue Chateaubriand, avec bureau permanent à TINTENIAC (35190), ZA La Morandais, 3 rue Armand Peugeot, CRPCEN 35021, le 12 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution au survivant entre :

Monsieur Jean-Pierre Léon Alfred CHANDELIER, Retraité, et Madame Monique Hélène Marie-Thérèse HERVOT, Retraîtée, demeurant ensemble à PACE (35740) 8 rue Bertrand d'Argente. Monsieur est né à SOISSONS (02200) le 18 novembre 1935,

Madame est née à CANCALE (35260) le 21 juin 1937.

Mariés à la mairie de BOZOOM (REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE) le 11 mai 1961 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Le notaire
L247J03337



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me TEXIER Notaire à LIFFRE, le 13 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens pure et simple entre :

M. Edouard DUTILLEUL, ingénieur géomètre, et Mme Audrey Solange Marine RACHINEL, infirmière, dt ensemble à ACIGNE (35690) 11 rue Gould Oeuvre.

M. est né à VILLENEUVE-D'ASCQ (59491) le 1^{er} mai 1994,

Mme est née à SAINT-MALO (35400) le 23 mars 1994.

Mariés sans contrat à HIREL (35120) le 19 septembre 2020.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
L247J03389

AUTRES ANNONCES

Me Christophe BARBIER
Notaire
23-25 rue du Tribunal
35300 FOUGERES

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date à Fougères, du 12 février 1994, déposé au rang des minutes de Maître Christophe BARBIER notaire à FOUGERES, suivant procès-verbal de description et de dépôt dressé par lui le 19 octobre 2023, et suite à la vérification et au contrôle de la saisine du légataire universel suivant acte reçu par ledit Maître BARBIER, en date du 8 mars 2024, Monsieur Patrick DE-NOUAL, célibataire majeur, né à Fougères (35), le 29 décembre 1966, demeurant à PRINCE (35), 36 Le Haut Plantis, décédé à Fougères, le 16 août 2023, a institué des légataires universels.

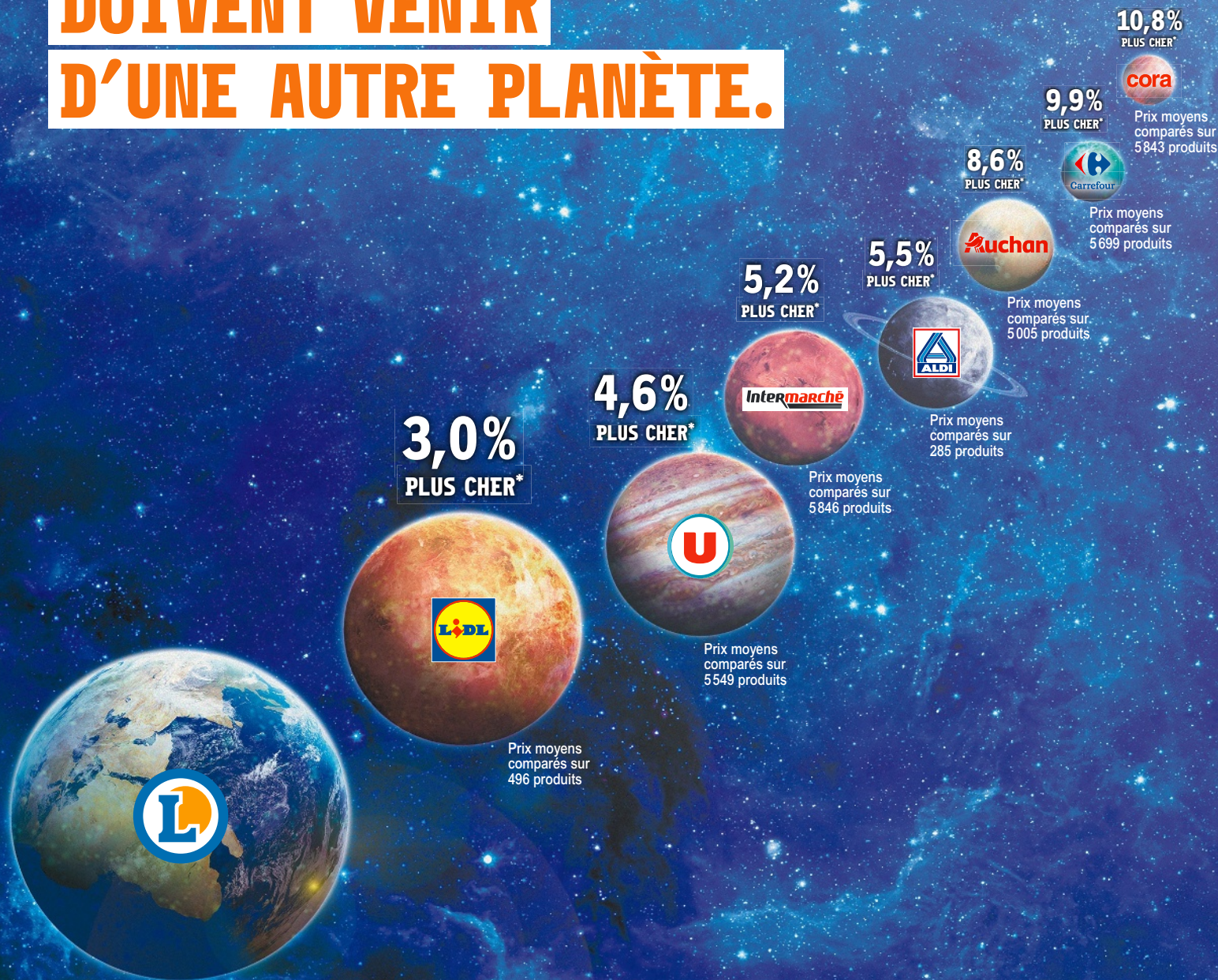
Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter de la réception du récépissé délivré par le greffe du Tribunal Judiciaire entre les mains de Maître Christophe BARBIER, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour insertion
Le Notaire
L247J03173

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE DE RELECTURE
ASSURÉ
ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE

CEUX QUI SE DEMANDENT ENCORE QUI EST LE MOINS CHER DOIVENT VENIR D'UNE AUTRE PLANÈTE.



E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.



VÉRIFIEZ QUI EST LE MOINS CHER

PRÈS DE CHEZ VOUS SUR

WWW.QUIESTLEMOINSCHER.LECLERC

* Comparaisons de prix moyens sur un total de 6 161 produits de marques nationales relevés du 04/01/2024 au 13/01/2024 dans 360 magasins des 9 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 6 273 m², Lidl 1 207 m², magasins U 3 908 m², Intermarché 3 478 m², Aldi 906 m², Auchan 9 467 m², Carrefour 7 963 m², Cora 9 092 m², et Carrefour Market 3 117 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.queistlemoinscher.leclerc



JEUDI
18 AVRIL 2024 9H-16H30

LORIENT
PALAIS DES CONGRÈS
QUAI GUSTAVE MANSION

[1^{RE} ÉDITION]



SALON DE

L'ACHAT

BRETON

**ENTREPRISES DE SERVICES,
INDUSTRIE & TOURISME**

Découvrez les
savoir-faire bretons
pour favoriser vos achats
de **prestations locales**

**OUVERT À TOUS
LES PROFESSIONNELS**

**TABLE RONDE
& ATELIERS**



←
**INFOS &
INSCRIPTION**

www.produitenbretagne.bzh

BRETAGNE
RELOCALISONS
.bzh

